

**LES DÉTERMINANTS DÉFINIS.
CARACTÉRISTIQUES**

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos.....	pag. 1
1. Repères théoriques.....	pag. 3
1.1. Terminologie.....	pag. 3
1.2. Les conditions d'apparition du déterminant.....	pag. 4
1.3. Les GN et les déterminants.....	pag. 5
1.4. L'interprétation des GN avec déterminant.....	pag. 6
1.5. Les déterminants et l'expansion du nom.....	pag. 9
1.6. Classification des déterminants.....	pag. 17
2. Caractéristiques des déterminants définis.....	pag. 21
2.1. Le déterminant article définis.....	pag. 21
2.1.1. Historique.....	pag. 21
2.1.2. Morphologie de l'article défini.....	pag. 22
2.1.3. Emploi du déterminant article défini.....	pag. 24
2.1.3.1. Valeurs sémantiques.....	pag. 24
2.1.3.2. Spécificité du déterminant article défini.....	pag. 26
2.1.3.2.1. Les article définis et les noms de pays.....	pag. 26
2.2. Le déterminant possessif.....	pag. 28
2.2.1. Historiques.....	pag. 28
2.2.2. Morphologie du déterminant possessif.....	pag. 29

2.2.3. Emploi des déterminants possessifs.....	pag. 30
2.2.3.1. Propriétés syntaxiques.....	pag. 30
2.2.3.2. Valeurs sémantiques.....	pag. 30
2.2.3.3. Spécificité du déterminant possessif.....	pag. 32
2.3. Le déterminant démonstratif.....	pag. 32
2.3.1. Historique.....	pag. 33
2.3.2. Morphologie du déterminant démonstratif.....	pag. 33
2.3.3. Emploi des déterminants démonstratifs.....	pag. 36
2.3.3.1. Propriétés syntaxiques.....	pag. 36
2.3.3.2. Valeurs sémantiques.....	pag. 36
2.3.3.3. Spécificité des déterminants démonstratifs.....	pag. 36
3. Remarques méthodologiques.....	pag. 40
3.1. L'utilité et la nouveauté relatives de la didactique des langues.....	pag.40
3.2. Histoire des méthodologies des langues étrangères.....	pag. 42
3.3. Séquence d'apprentissage sur les déterminants définis....	pag. 45
Conclusions.....	pag. 56
Bibliographie.....	pag. 58

Avant – propos

La plupart des étudiants confondent les déterminants, en particulier le déterminant article, la combinaison de l'article défini avec les dénombrables, mais aussi les articles contractés. Cet ouvrage se propose être une approche en ce qui concerne les différents types des déterminants et aussi les difficultés qu'on peut rencontrer. Chaque chapitre et sous chapitre est accompagné par des exemples qu'on peut utiliser aussi dans l'activité didactique.

Le livre est structuré en trois chapitres. Le premier chapitre est axé sur quelques généralités, comme la terminologie des déterminants, les conditions de ceux-ci, l'interprétation et l'expansion des groupes nominaux avec leurs déterminants. J'ai essayé de synthétiser les informations et de les présenter d'une manière cohérente.

Le deuxième chapitre représente une classification et une description des déterminants – le déterminant article défini, le déterminant possessif et le déterminant démonstratif. Chaque déterminant est exemplifié de plusieurs points de vue : petite histoire de chaque déterminant, morphologie et emplois. Pour chaque sous chapitre, j'ai donné des exemples pour illustrer telle ou telle idée, ou pour montrer des emplois maladroits.

Le dernier chapitre représente une séquence d'apprentissage sur les déterminants définis – *utiliser le déterminant possessif et démonstratif*. Je commence par présenter une courte histoire des méthodologies du français langue étrangère, la manière dont l'enseignement des langues étrangères a évolué et les points positifs et négatifs de chaque méthodologie. Je termine le chapitre en proposant une séquence d'apprentissage sur le déterminant possessif et démonstratif dans une approche communicative, la "méthode" utilisée aujourd'hui dans l'apprentissage des langues étrangères.

1. Repères théoriques

1.1. Terminologie

La terminologie de 1997 a officialisé le remplacement des anciennes appellations *adjectif démonstratif*, *adjectif possessif*, *adjectif relatif*, etc., par *déterminant démonstratif*, *déterminant possessif*, *déterminant relatif*, etc., terminologie employée à l'université depuis déjà plusieurs décennies. Cette " nouveauté " - la notion de *déterminant* a été proposée il y a deux siècles et demie par les grammairiens de l'Encyclopédie - a mis fin à une contradiction pédagogique, que tout professeur de collège rencontrait lorsqu'il expliquait, d'un côté, que les *adjectifs* sont des mots qui " s'ajoutent " au groupe nominal et qu'on peut, donc, les supprimer contrairement aux *déterminants*, et d'un autre côté que les " *adjectifs démonstratifs* " ne peuvent pas être supprimés, que ce sont donc des *déterminants*, bien qu'on les appelle " *adjectifs* ". Même si elle perturbe les habitudes des générations antérieures, cette modification terminologique rend assurément un peu plus rationnel l'enseignement de ces classes de mots.

D'ailleurs le rapport Bentolila conclut : "**Les déterminants**. Ils auront pour fonction de déterminer le nom. Dans cette catégorie, on rangera les **articles** (définis et indéfinis - on réservera l'usage des articles **partitifs** pour le collège "il mange du pain"), et les déterminants **possessifs** ("ton vélo"), **démonstratifs** ("cette maison"), **indéfinis** ("quelques enfants"), **numéraux** ("deux pigeons"), **interrogatifs** ("quels animaux ?") et **exclamatifs** ("quelle équipe !"). L'ancien terme d'adjectif, appliqué à cette catégorie semble devoir être abandonné pour éviter toute confusion avec les qualificatifs évoqués précédemment, avec lesquels ils ne partagent aucune fonction syntaxique."¹

D'après Grevisse, "le déterminant est un mot qui varie en genre et en nombre, genre et nombre qu'il reçoit, par le phénomène de l'accord du nom auquel il se rapporte. Le déterminant se joint à un nom pour l'actualiser, pour lui

¹ Alain Bentolila, *Rapport de mission sur l'enseignement de la grammaire*, Paris, 5-Sorbonne, 2006, pag. 17

permettre de se réaliser dans une phrase."² Dans des cas relativement rare, où un seul déterminant sert pour plusieurs noms, l'accord se fait comme pour l'épithète : le déterminant se met d'ordinaire au pluriel ; le genre est celui des noms, si ceux-ci ont le même genre, sinon le déterminant est masculin:

On lui a demandé ses noms, prénoms et qualités.

Le déterminant est placé toujours avant le nom, et avant l'épithète, s'il y en a une devant le nom :

Mais poétiquement, ces trois espaces ne forment qu'un seul complexe d'eau, de poussière et de feu. (Roland Barthes – *Sur Racine*)

1.2. Les conditions d'apparition du déterminant

En français, la présence ou l'absence d'un déterminant accompagnant le nom est une contrainte syntaxique liée à la prédication. Les énoncés qui n'ont pas de construction thème ne sont pas concernés : l'étiquette sur un produit (*eau minérale*), le panneau indicateur (*piscine couverte*), la plupart des titres (*Ballade des dames du temps jadis*). Dans ces cas, le groupe nominal comporte un nom et éventuellement une expansion du nom.

En français, quand la relation prédicative s'établit grâce à un verbe conjugué, l'emploi du déterminant s'impose dans les fonctions syntaxiques majeures. Pour qu'une phrase soit grammaticale, il faut que le nom sujet soit précédé d'un déterminant, s'il s'agit d'un nom commun. Seuls les noms propres de personnes, de villes et les noms employés de façon antonymique ("*chat*" est un nom) ne sont pas précédés de déterminant. En fonction d'attribut, le nom sans déterminant fonctionne presque comme un adjectif en français :

Pierre est médecin.

comme en ancien grec, à la différence de l'anglais, où il est précédé d'un article indéfini : *Peter is a doctor.*

² Maurice Grevisse, *Le bon usage*, 13^{ème} édition refondue par André Gosse, Edition Duculot, Paris-Louvain-le-Neuve, 1953, pag.858

Quand la relation prédicative s'établit sans verbe conjugué, le déterminant ne s'impose pas : *Bonne chance*.

C'est aussi le cas pour la prédication secondaire en français, ici en apposition :

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue.

Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu.

(Arthur Rimbaud – *Le dormeur du val*)

Si le déterminant se rencontre en même temps, c'est par analogie aux phrases verbales correspondantes : *Excellent, ce gâteau/Ce gâteau est excellent*

1.3. Les GN et les déterminants

Dans un groupe nominal sans déterminant, le nom, s'il est au singulier, renvoie à la notion : *une cuillère à café* par opposition à *une cuillère à soupe*. C'est une opération purement qualitative qui renvoie, donc, aux caractéristiques de la notion impliquée et exclut implicitement ce qui est autre, ce qui n'est pas café, soupe.

Le déterminant se présente sous la forme d'un mot grammatical ou d'une combinaison de tels mots. Différentes combinaisons sont possibles, en tenant compte des propriétés sémantiques du nom et de la compatibilité sémantique des déterminants:

*J'ai revu **mes** deux frères. /Ces **quelques** erreurs sont regrettables. /Je ne mange pas **de ce** pain*

Toutefois, les déterminants qui permettent d'identifier le référent ne peuvent pas se combiner entre eux en français: *le **mon** frère* au contraire de : *le frère* ou ***mon** frère*.

La coordination de déterminants est exceptionnelle. Elle concerne l'expression de l'alternative, de la correction ou du renchérissement :

- ***une ou deux** erreurs*, non pas ***une mais deux** erreurs*, ***une et une** seule erreur*.

1.4. L'interprétation des GN avec déterminant

Qu'apportent les déterminants à l'interprétation du GN ? Les grammairiens³ répartissent, généralement les déterminants en deux classes : **les définis** et **les indéfinis**. Cette opposition repose sur la capacité du récepteur du message à identifier le référent dans le cas des définis, ou sur son incapacité dans le cas des indéfinis.

Les articles sont des déterminants élémentaires dans la mesure où ils entrent dans la glose des autres déterminants. On distingue traditionnellement en français **l'article défini**, **l'article indéfini** et **l'article partitif** :

- glose pour l'article défini : déterminant identifiant :

son livre pour : *le livre qu'il utilise* ou *ce livre* pour : *le livre que je montre*

- glose pour l'article indéfini ou partitif : déterminant quantifiant

plusieurs livres pour : *des livres en quantité importante* ou *un peu d'encre* pour : *de l'encre en faible quantité*

En ce qui concerne l'opposition défini/ indéfini, ce n'est pas l'article qui est défini, mais l'expression référentielle que celui-ci forme avec le nom en discours, qui a la capacité de définir - au sens de délimiter ou **déterminer** - l'ensemble d'êtres ou d'objets auxquels le nom réfère. C'est d'ailleurs l'expression *article défini* + *N* comme l'expression *article indéfini* + *N* peut recevoir une *interprétation spécifique* : *L'enfant pleure* / *Un enfant pleure* ou *générique* : *Le chat est un animal* / *Un chat n'aime pas l'eau*.

Lorsque l'*interprétation* est *spécifique*, la différence entre l'expression définie (*l'enfant*) et l'expression indéfinie (*un enfant*) existe entre le rapport au contexte

³Christian Cherdon, *Accès français – Guide de grammaire française*, Edition Deboeck & Larcier, Bruxelles, 1996 ;

Grevisse-Gosse, *Nouvelle grammaire française*, 3^{ème} édition, Edition Duculot, fondateur Jean-Pâque, Louvain-le-Neuve, 1955

Roger Gobbe- Michel Tordoire, *Manuel de grammaire française (Grammaire de la phrase)*, 2^{ème} édition, Edition Plantyn, Bruxelles, 1984

et à la situation d'énonciation. Le recours à un ensemble de référents partagés est nécessaire à l'interprétation du défini : l'énoncé "*L'enfant pleure*", suppose que le destinataire est en mesure d'identifier l'enfant en question. En revanche, l'indéfini permet d'accéder à un référent, indépendamment du contexte : l'énoncé "*Un enfant pleure*", c'est dire n'importe quel *enfant*, extrait de la classe des *enfants*, que je ne peux ou je ne veux nommer, a émis un pleure distinctif.

En grammaire française, le terme d'article partitif est tardivement apparu⁴ et son appartenance grammaticale - préposition ou déterminant - reste discutée. Les grammaires présentent un paradigme **du, de la, des** où l'on reconnaît *le morphème "de "* et l'article défini. *Préposition* polysémique en latin, *de*, a vu ses acceptions se diversifier pour signifier l'extraction matérielle ; en français **de** (+ **le**) + *N* se rencontre y compris en position sujet, où sont attendus des GN et non des groupes prépositionnels :

De grandes tableaux ornent les murs. /Des tableaux ornent les murs. /De l'eau est tombée sur le plancher.

En français, le morphème **de** apparaît seulement dans certains contextes :

- complément du verbe dans une phrase négative : **pas**, nom à l'origine, pouvait être suivi d'un complément prépositionnel : *Je n'ai pas de chance/Je n'ai pas de nouvelles.*

- GN au pluriel avec *adjectif antéposé* : *J'ai de bonnes nouvelles.* Il se combine avec le défini singulier devant les noms indénombrables : *de la farine/de la chance*, mais il peut aussi apparaître avec des noms dénombrables qui reçoivent alors une interprétation massive : *Il y a de la voiture* pour *Il y a de la circulation.*

La forme **des**, pluriel de **un** sur le plan sémantique, combine sur le plan morphologique le partitif **de** et l'article défini pluriel. En français, l'expression

⁴ Annick Englebert, *L'article partitif- l'évolution des conditions d'emploi*, Université libre de Bruxelles, Belgique, Bruxelles, 1996, pag . 9-28

indéfinie (*un* + *N*) peut recevoir une *interprétation générique*: une propriété est vérifiée par un exemplaire quelconque d'une classe, et devient ainsi définitoire: *un chat (un vrai !) n'aime pas l'eau*. En français, l'article défini singulier ou pluriel entre dans des expressions génériques:

Les chats n'aiment pas l'eau – en général/ *Le chat n'aime pas l'eau* – par nature.

Le référent est alors identifié comme coextensif à une classe entière. Les déterminants identifiants partagent avec l'article défini la capacité de désigner un référent déjà introduit dans le discours :

- *le déterminant personnel*, terminologie préférable à déterminant possessif, dans la mesure où le pronom personnel, s'il s'agit de la première et de la deuxième personne, entre systématiquement dans sa glose alors que la notion de possession n'est pas définitoire ; dans l'expression : **son** travail, **son** peut être justifié par différentes manières selon les contextes :

- le travail qu'il fait
- l'emploi qu'il remplit
- le résultat, le fruit de son travail, c'est-à-dire ce qu'il possède.

- *le déterminant démonstratif*, dont l'interprétation doit prendre en compte de paramètres soit **énonciatifs** : *ce tableau* – référence à la situation : *ce tableau qui est accroché au mur*, soit **contextuels** : *ce tableau* – référence à la situation : *ce tableau dont je viens de parler* si le contexte est **discursif**, *ce tableau dont tu te souviens* si le contexte est **mémoriel**.

Le choix lexical après le démonstratif peut servir l'expression de la subjectivité : *cette croûte* / *ce chef d'œuvre*.

- *le déterminant relatif* tend à sortir de l'usage, sauf dans le style juridique:

Je soussigné reconnais avoir reçu (...) la somme de deux mille piastres fortes cordonnées, laquelle somme je lui rendrai (...) (Beaumarchais - *Le mariage de Figaro*, acte III, scène 15).

Les déterminants quantifiants partagent avec les articles indéfinis la capacité à désigner une quantité précise pour les numéraux cardinaux - *une, deux, trois, etc.*, - et pour *aucun* et *nul* classés à tort dans les indéfinis. Les autres déterminants quantifiants, appelés indéfinis, désignent :

-une unité quelconque (*quelque homme, quel homme ?*)

-une quantité faible (*quelques hommes*)

-une quantité importante (*plusieurs hommes*)

-une totalité approximative (*la plupart des hommes*)

- une totalité globale (*tout homme*)

- une totalité distributive (*chaque homme*).

À l'article appelé partitif correspondent des constructions qui précisent la quantité prélevée : *de la chance/du riz/beaucoup de chance/un sac de riz/peu de chance/une poignée de riz*

1.5. Les déterminants et l'expansion du nom

L'adjectif déterminatif a une double acception dans les descriptions grammaticales. Dans son acception large, il signifie ce qui restreint l'extension du nom : *une robe rouge, une robe à pois, une robe de fée*; dans son acception étroite, il signifie ce qui restreint l'extension du nom au point d'identifier le référent : *la robe de la fée*. On distingue deux types de détermination qui donnent, par le choix, des déterminants et des expansions du nom, des indications différentes pour accéder au référent. Dans son acception large, la détermination est de l'ordre de la caractérisation, elle est **qualitative**. Dans son acception étroite, la détermination permet d'identifier le référent, elle est **référentielle**.

En français, la disparition des cas a été accompagnée de la généralisation des déterminants⁵. Pour qu'une phrase soit bien formée, il faut que le nom sujet

⁵ Hout Hélène, *Morphologie. Forme et sens des mots du français*, 2^{ème} édition, Edition Armand Colin-Sedes, Paris, 2001, pag. 198-216

soit précédé d'un déterminant, si c'est un nom commun, sauf archaïsme. On rencontre même des déterminants dans des expressions non référentielles comme *perdre la main*. Ce fait massif tend à occulter les règles qui prévoient l'absence de déterminant.

Par exemple, l'absence de déterminant partitif dans les compléments indirects du verbe introduits par *de* est encore expliquée par la « **règle de cacophonie** » énoncée par les grammairiens de Port Royal:

- **il a besoin **de du** repos/ il a besoin **de** repos.*

Pourtant, des suites de morphèmes homophones sont attestées en français :

- *il vient **de** dehors, **en en** parlant.*

Il suffit de postuler que, lorsque le nom n'est pas en position thématique, il peut ne pas être précédé d'un déterminant, ce qui implique qu'il soit pris dans son extension maximale. On se rend compte, ainsi, de l'absence d'article non seulement dans les compléments indirects introduits par *de*, mais aussi dans un grand nombre de locutions verbales et de circonstanciées. On explique pareillement la présence du déterminant dans les groupes prépositionnels qui reçoivent une caractérisation : *avec force / par ces types créés avec **une** force étonnante* (Gustave Flaubert – *L'éducation sentimentale*). Il suffit que l'extension du nom soit réduite par l'adjectif, pour que le déterminant apparaisse.

Une autre difficulté concerne les formes **de, du, de la, des**. La grammaire traditionnelle appelle ces formes **articles contractés** lorsqu'elles résultent de *l'amalgame de la préposition **de** et de l'article défini **le*** : *L'âge **du** capitaine / L'âge **des** capitaines.*

Il s'agit de la double appartenance de cette forme synthétique, à la classe de la préposition et à celle de l'article, et introduire un quatrième type d'article là où il n'y a qu'un phénomène phonétique. Par ailleurs, le paradigme du partitif est réduit à *de la* et *du* sans que la nature du *de* quantitatif, dont les propriétés ne sont pas toutes celles de la préposition, notamment en ce qui concerne *la pronominalisation*, soit abordée: *J'**en** ai un, de cahier/J'**en** arrache les pages de*

mon cahier.

Quant à **des**, les grammaires scolaires⁶ le présentent comme le pluriel de **un** alors que ce mot n'est pas apparenté morphologiquement à l'indéfini singulier, mais au défini pluriel, **les**. Le partitif apparaît sous *deux formes en français* : d'une part une forme **de**, distincte de la préposition, suivie du nom sans déterminant, c'est-à-dire pris dans son extension maximale, et d'autre part cette forme est concurrencée par la combinaison de *de* et de l'article défini *le = du*, la généralisation de l'article en français : *elle se place en dehors du temps et de toute préparation psychique et temporelle* (Lucien Goldman – *Le dieu caché*)

L'élargissement de la classe, incluant l'article, a déplacé la frontière entre déterminants et adjectifs, non sans poser de problèmes : *certain renard*, *certains renards* (déterminant + nom) ; *un certain renard* (déterminant 1 + déterminant 2 + nom ou déterminant + adjectif + nom)?

Parler, comme le fait Martinet en 1979⁷, de transfert de la classe du déterminant à celle de l'adjectif en cas de combinaison, ne règle la question que par un artifice. Ces transferts ne concernent que quelques mots : *certain*, *divers*, *différents*. Il serait plus satisfaisant de postuler que quelques adjectifs désignatifs actualisent sans déterminant : *différentes interprétations*, peut être expliqué par *des interprétations qui ne sont pas identiques*. Il y a en même temps quantification et caractérisation, tandis que dans les *différentes interprétations*, *différentes* est un simple modificateur du nom.

On se demande si la distinction *déterminant / adjectif* est pertinente dans les langues sans article⁸. Il existe une distinction possible entre les deux termes, Christian Touratier s'appuyant sur le fait que les coordinations d'adjectifs

⁶ Marie-Anne Grevisse, *La grammaire, c'est facile! Code grammatical français*, 2^{ème} édition augmentée, Edition Duculot, Paris-Gembloux, 1986

⁷ Martinet Gilles, *Grammaire fonctionnelle du français*, Edition Didier-Crédif, Paris, 1979

⁸ Christian Touratier, *Analyse et théorie syntaxique*, Publications de l'Université de la Provence, Provence, 2005, pag.256

désignatifs et qualificatifs sont impossibles :

en latin : **populus ille et imperiosus* – **ce et dominateur peuple*

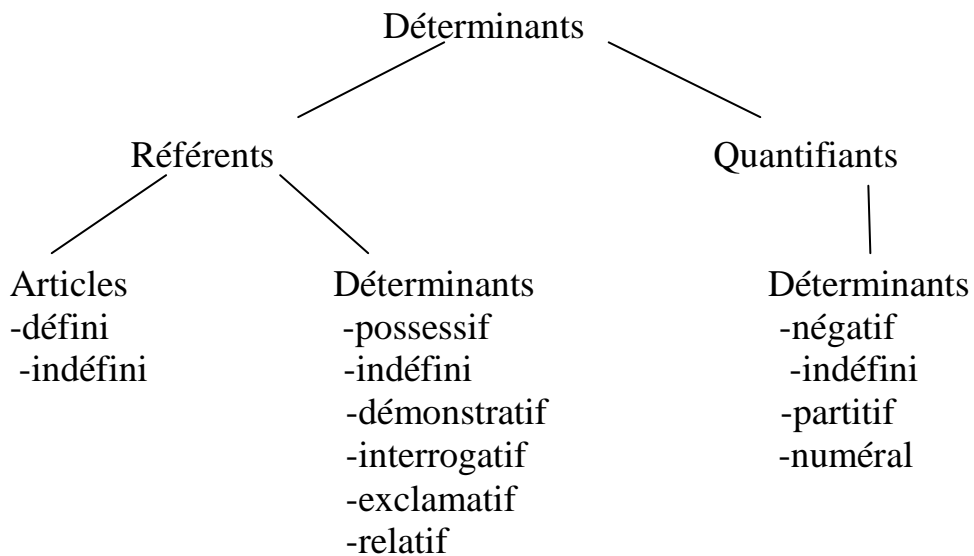
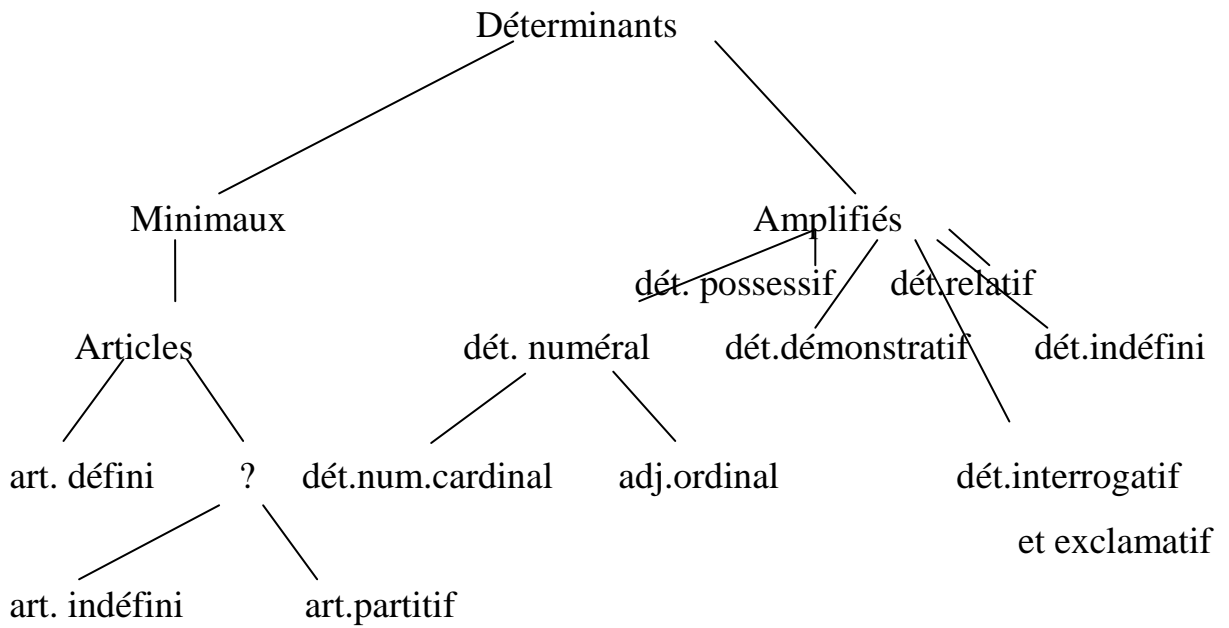
en russe : * *v ètoï i krasivoï komnatié* – **dans cette et belle chambre*

en italien : **in questa e bella camera* – **dans cette et belle chambre*

Certains coordinations d'adjectifs sont interdites en français pour des raisons syntactico-sémantiques, sans que l'adjectif, bien que non qualificatif, entre dans la classe des déterminants, alors qu'*une simple robe* et *une jolie robe* sont des suites acceptables, **une simple et jolie robe* ne l'est pas. Pourtant, *simple*, adjectif désignatif quand il est antéposé, ne fonctionne pas comme un déterminant : *Elle porte simple robe*.

Comme j'ai bénéficié d'une bourse d'étude en Belgique, ayant la possibilité de consulter une riche bibliographie, je me suis proposé à analyser les variations des dénominations de la classe des déterminants. Bien que la majorité des cadres didactiques donne la même définition des déterminants : *le déterminant est un mot qui varie en genre et en nombre, genre et nombre qu'il reçoit, par le phénomène de l'accord du nom auquel il se rapporte. Le déterminant se joint à un nom pour l'actualiser, pout lui permettre de se réaliser dans une phrase, c'est-à-dire la définition de Grevisse⁹*, si on fait une recherche dans les diverses grammaires on peut se rendre compte que les grammairiens, en fait, ne tombent pas d'accord en ce qui concerne la classification des déterminants :

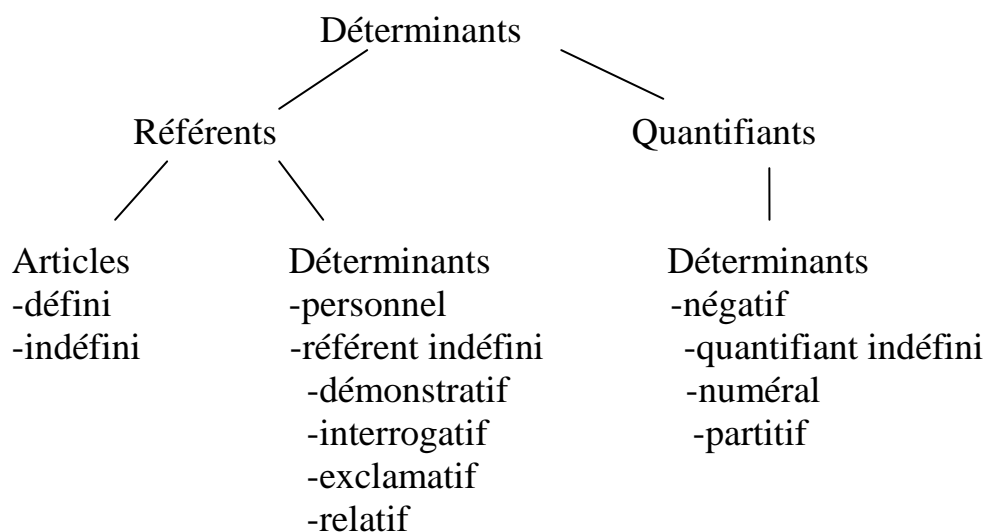
⁹Maurice Grevisse, *Le bon usage*, 13^{ème} édition réfondue par André Goose, Edition Duculot, Paris-Louvain-le-Neuve, 1953, pag. 158



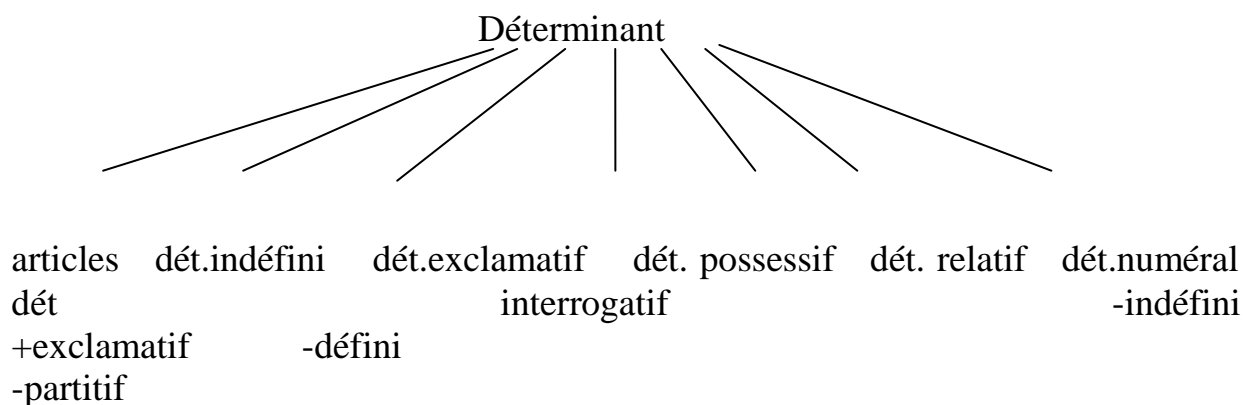
¹⁰ Maurice Grevisse et André Gosse, *Nouvelle grammaire française*, 2^{ème} tirage, Edition Duculot, imprimé en Belgique sur les presses Duculot, Paris-Gembloux, 2002, pag. 158-197

¹¹ Alain Braun et Jean-François Cabillau, *Le français pour chacun-Grammaire interactive de la phrase et du texte*, 2^{ème} édition, Edition Plantyn, Bruxelles, 1993, pag. 45-89

Gobbe - Tordoire¹²

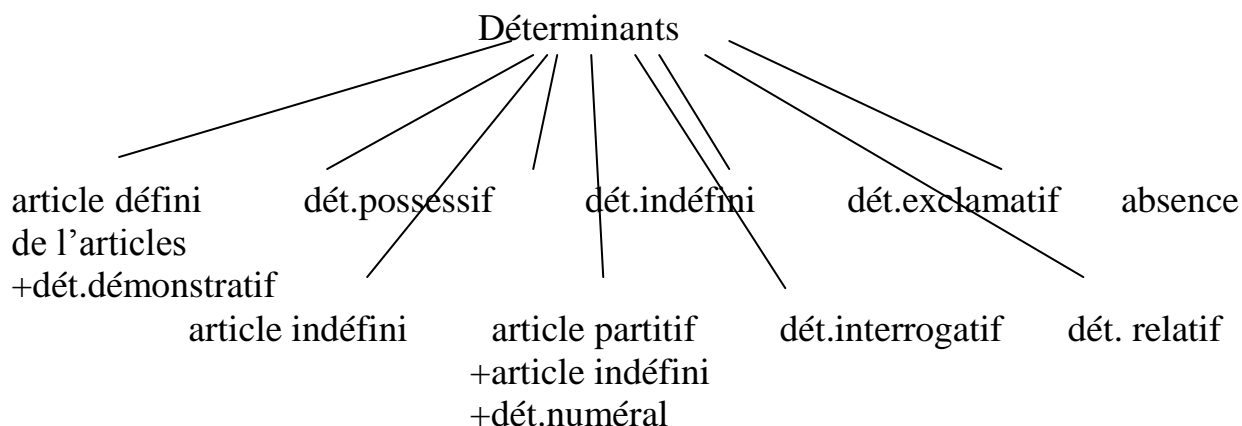


Code¹³



¹² Roger Gobbe- Michel Tordoire, *Manuel de grammaire française (Grammaire de la phrase)*, 2^{ème} édition, Edition Plantyn, Bruxelles, 1984, pag. 183-204

¹³ *Code de terminologie grammaticale*. Direction générale de l'organisation des études de l'enseignement de promotion sociale et des bâtiments scolaires de la communauté française, Belgique, 1991, (12 p.)



*il n'y a pas de hiérarchie entre les déterminants, mais les contraintes de mise en page ne me permettent pas de les classer à un même niveau. Cette structure est semblable à celle du Code de terminologie ci-dessus.

TABLEAU COMPARATIF DES SOUS-CLASSES DU DETERMINANT

Déterminant	Cherodon	Grevisse - Goosse	Braun Cabillau	Gobbe Tordoir	Code terminologie
Le bois	Article défini	Minimal Article défini	Référent Article défini	Référent Article défini	Article défini
Un bois	Article indéfini	Minimal Article indéfini	Référent Article indéfini	Référent Art.indéfini ou détemin. référent indéf.	Article indéfini
Quelque bois	Dét. indéfini	Amplifié Dét. indéfini	Référent Dét. indéfini	Référent Art.indéfini détermin. référent indéf.	Dét.indéfini
Mon bois	Dét. possessif	Amplifié Dét. possessif	Référent Dét. possessif	Référent Dét. personnel	Dét. possessif
Ce bois	Dét. démonstratif	Amplifié Dét. démonstratif	Référent Dét. démonstratif	Référent Dét. démonstratif	Dét. démonstratif

¹⁴ Christian Cherodon, *Guide de grammaire française*, Edition Duculot, Paris - Lovain-la-Neuve, 1989, pag. 37-54

Quel bois ?	Dét. interrogatif	Amplifié Dét. interrogatif	Référent Dét. interrogatif	Référent Dét. interrogatif	Dét. interrogatif
Quel bois!	Dét. Exclamatif	Amplifié Dét. exclamatif	Référent Dét. exclamatif	Référent Dét. exclamatif	Dét. exclamatif
Lequel bois	Dét. relatif	Amplifié Dét.relatif	Référent Dét. relatif	Référent Dét. relatif	Dét.relatif
Aucun bois	Dét. indéfini	Amplifié Dét.indéfini	Quantifiant Dét. négatif	Quantifiant Dét. négatif	Dét. indéfini
Certains bois	Dét. indéfini	Amplifié Dét. indéfini	Quantifiant Dét. indéfini	Quantifiant référent Dét. indéfini	Dét. indéfini
Trois bois	Dét. numéral	Amplifié Dét. Numé cardinal	Quantifiant Dét. numéral	Quantifiant Dét. numéral	Dét. numéral
Du bois	Article partitif	Minimal Article partitif	Quantifiant Dét. partitif	Quantifiant Dét. partitif	Article partitif

Comme brève analyse de ce tableau, on peut signaler que les oppositions sont minces mais présentes, que ce soit dans le terme employé ou dans la hiérarchie organisationnelle des déterminants. Même la frontière entre l'article et le déterminant n'est pas nette et qu'elle varie selon les auteurs.

L'analyse que je me suis proposé à entreprendre poursuivait un but élémentaire : celui de savoir si les référentiels de grammaire, eux-mêmes, pouvaient être sources de confusions. Et la réponse est probablement oui.

Certes, tous ces ouvrages mettent en place des notions essentielles et ayant chacun comme objectif de rendre compte le mieux de la structure de la langue, des usages et de la norme. Les grammairiens de la tradition¹⁵, qui se trouvent dans une impasse sur un tas de phénomènes linguistiques réguliers, ont réussi à dissimuler ces quelques différences. Les enseignants et leurs élèves se trouvent rapidement confrontés aux limites de ces ouvrages. J'ai observé que tous les

¹⁵ Maurice Grevisse et André Gosse, *Nouvelle grammaire française*, 2^{ème} tirage, Edition Duculot, imprimé en Belgique sur les presses Duculot, Paris-Gembloux, 2002

Roger Gobbe- Michel Tordoire, *Manuel de grammaire française (Grammaire de la phrase)*, 2^{ème} édition, Edition Plantyn, Bruxelles, 1984

référentiels annoncent dans leurs objectifs initiaux la dimension réflexive, mais on doit bien la chercher parce qu'elle n'est nulle part présente : on ne pose jamais une question de réflexion au lecteur; il ne participe pas à la construction de sa connaissance et n'est pas amené à réfléchir, ni à observer, mais simplement à accumuler. Si la grammaire insistait davantage à réfléchir sur les mécanismes et la structure de la langue, on n'aurait sans doute pas besoin de tant de pages, de remarques, de règles, d'exceptions, de "sous-sous-subdivisions"...

Un autre élément à prendre en considération est la tradition qui pèse lourdement sur les référentiels grammaticaux – tout comme sur les manuels d'ailleurs ; les contraintes éditoriales et l'enracinement des conceptions traditionnelles font que fondamentalement, les lignes directrices ne varient pas beaucoup d'un ouvrage à l'autre.

1.6 Classification des déterminants

Le déterminant se définit comme le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour *constituer un groupe nominal bien formé dans la phrase de base*¹⁶. Les règles de réécriture des grammaires syntagmatiques en font le premier des deux constituants obligatoires de la forme canonique du groupe nominal : **GN** → **déterminant + nom** : *On ne regarde les parties que pour juger de tout ensemble ; on examine toutes les causes pour voir tous les résultats.*

(Montesquieu – *L'esprit des lois*)

Le déterminant porte les marques de genre et de nombre du groupe nominal, il marque toujours le nombre, sauf à l'oral, dans le cas de *leur(s) quel(s), tel(s)*, ou des formes complexes comme *beaucoup de*. La marque de l'opposition de genre, régulière au singulier, est non moins régulièrement neutralisée au pluriel - sauf de rares cas comme celui de *certains/certaines*. Sémantiquement, les

¹⁶ Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul – *Grammaire méthodique du français*, 3-ème édition, Presse Universitaire de France, Linguistique Nouvelle-Quadrige, Paris, 2003, pag. 151

déterminants participent à l'actualisation du nom : ils assurent son passage de la langue dans le discours, tout en formant avec lui des expressions référentielles qui désignent des occurrences particulières de la notion attachée à des entités massives ou comptables, saisies de manière singulière, partitive ou globale, etc. Les déterminants peuvent être classifiés en deux grandes classes :

- les **déterminants définis** : l'article défini, le déterminant démonstratif et le déterminant possessif ;
- les **déterminants indéfinis** : l'article indéfini, l'article partitif, les déterminants dits indéfini – *certain, tout, chaque, quelque, plusieurs, aucun, nul, etc.*, ainsi que les déterminants négatifs, interrogatifs, exclamatifs, et relatifs, dont l'emploi est limité à certains types de phrases ou à certaines propositions subordonnées.

La nomenclature officielle de 1975¹⁷, tout en admettant le terme générique de *déterminant* pour désigner l'ensemble de la catégorie, continue d'appeler les espèces suivant *adjectif démonstratifs, possessifs, indéfinis numéraux, interrogatifs, exclamatifs et numéraux*, en les rapprochant ainsi de l'adjectif qualificatif. Ce regroupement serait justifié si ces différentes catégories avaient eu au moins une propriété syntaxique commune, ce qui n'est pas le cas en français.

Les déterminants définis ne peuvent jamais se combiner entre eux et sont généralement exclus dans certaines positions syntaxiques – suivant un verbe impersonnel, attribut d'une phrase à un sujet spécifique non-défini : *Il passe sa voiture- Il passe **une** voiture/Un manuel est **ce** livre-Un manuel est **un** livre.*

En revanche, les déterminants indéfinis, souvent combinables avec les définis et entre eux, apparaissent difficilement dans des positions où les définis entrent

¹⁷ Henri Mitterant, *La nomenclature grammaticale (version 1975)*, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III), Paris, 1975, pag. 98

de façon toute naturelle : *sujet en début de la phrase : **La** force des lois dans l'un, le bras du prince toujours levé dans l'autre...*

(Montesquieu- *L'esprit des lois*)

Enfin, les articles définis ont en commun avec les démonstratifs le fait d'être les seuls à pouvoir être suivis de *même* ainsi qu'à assurer l'anaphore référentielle : ***Le** même jour il fit publier, au nom du roi, que tous ceux qui prétendaient...*

(Voltaire – *Zadig*)

Quant aux possessifs, ils peuvent être considérés comme de simples variantes des définis : *Il mit le livre dans **les** mains de Zadig pour Il mit le livre dans **ses** mains.*

(Voltaire – *Zadig*)

Ces différences d'emploi trouvent leurs explications dans l'opposition sémantique fondamentale des groupes nominaux où ils figurent :

- Les GN définis réfèrent à des ***individus indentifiables***¹⁸ par le récepteur à partir de la *classe* représentée par le nom et son expansion, et compte tenu des connaissances que lui prête l'émetteur. Les indéfinis désignent des ***individus quelconques***¹⁹ de cette *classe* sans permettre leur identification univoque. Dans les deux cas, il s'agit **d'emplois spécifiques**.
- En emploi **générique**, les GN introduits par l'article défini singulier ou pluriel et par l'article indéfini singulier peuvent référer à l'ensemble d'une classe.

Le déterminant peut s'adjoindre des éléments annexes, facultatifs, pour former un véritable *groupe déterminant* : c'est ainsi que les définis peuvent être précédés de *tout(e), tou(te)s* :

*Un jour que **tous les** élèves, à l'heure de la récréation, se pressaient*

¹⁸ Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul – *Grammaire méthodique du français* ; 3^{ème} édition, Presse Universitaire de France, Linguistique Nouvelles-Quadriges, Paris, 2003, pag.153

¹⁹ Idem

devant le tableau noir [...] (Milan Kundera – *La vie est ailleurs*)
ou suivis d'un quantifiant : **Les quelques** *fenêtres s'allumèrent.*

(Milan Kundera – *La vie est ailleurs*)

Le groupe déterminant peut aussi se terminer par une marque d'identité *même/autre* ou par un renforcement spécial : *propre*, pour le défini possessif, *quelconque* pour l'article indéfini. Ces éléments facultatifs d'un groupe déterminant se distinguent des adjectifs antéposés au nom par le fait qu'ils n'ont aucune mobilité par rapport au déterminant principal et qu'ils ne peuvent être coordonnés entre eux : * *Il m'a donné son propre et autre livre.*

Ce qui serait à éviter c'est la confusion des groupes déterminants avec les **déterminants complexes** qui sont constitués de plus d'un élément. Il s'agit :

- de la série des indéfinis dont le premier élément est *beaucoup, trop, peu, assez, moins, plus*, mais aussi *tellement, infiniment, énormément, plein, etc.* et le second *de* : ***beaucoup de livres, [...]*** ***plein de spectateurs [...], énormément de peine [...]***;

(Milan Kundera – *La vie est ailleurs*)

- la forme figée *n'importe quel(le)* et *une sorte de, une espèce de* qui fonctionne souvent comme des déterminations complexes réductibles en ce sens à *un/une* ;
- des expressions comme *un tas de, une foule de, un certain nombre de*, qui à côté de leurs emplois "construits" : *un tas de sable, une foule de manifestants*, sont susceptibles d'être utilisés comme des véritables déterminations complexes : ***Une foule d'écrivains, pendant dix ans, n'ont cessé de commenter les ouvrages de Kant(...)***

(Madame de Staël – *Allemagne*)

auquel cas, leurs sens lexical s'efface au profit de la seule notion de pluralité, et l'accord se fait au pluriel.

2. Caractéristiques des déterminants définis

2.1. Le déterminant article défini

2.1.1. Historique

La langue est un instrument de communication et tout le monde le dit. Mais elle est aussi - dans les milieux scolaires, on n'y pense pas assez - un instrument de représentation de la pensée. La grammaire, vue, comme l'étude des structures sémantiques de représentation linguistique, constitue un champ d'étude instructif, formateur et merveilleux. En aucun cas l'étude de la grammaire ne devrait-elle être sentie comme loin de la pensée ou opposée à la littérature. Le système de l'article l'illustre bien.

Selon Elalouf²⁰ la classe de l'article s'est imposée pour désigner les particules précédant le nom qui sont apparues dans les langues romanes avec le déclin progressif des déclinaisons. Diminutif du latin *artus* qui signifie *membre*, le nom *article* est repris au grec ancien *arthron* qui signifie *jointure*, *articulation*. La définition en extension de la classe de l'article a varié au cours de l'histoire, les indéfinis et les partitifs y ayant été inclus tardivement. Dans la langue française il y a trois types d'articles : l'article défini, l'article indéfini et l'article partitif.

Dans le latin classique, il n'y avait pas d'articles. L'article défini du français tire ses origines de l'adjectif démonstratif latin : nominatif - **ILLE, ILLA, ILLI, ILLA** – ce-N/cet-N-là, **cette-N-là, ces-N-là** : *Ille homo – cet homme-là*

Cette origine fait qu'au début de la langue, l'article n'est employé que pour déterminer avec précision un objet. D'une manière générale l'article est d'un emploi beaucoup moins fréquent dans la langue ancienne que dans la langue moderne.

²⁰ Elalouf, M.-L., *La détermination dans les grammaires scolaires-De la grammaire scientifique à la grammaire scolaire*, publication du groupe Grammaire scientifique du français, Université Paris VII, 1988 pag. 77.

Dans l'ancien **français** les formes de l'article défini ont évolué pour arriver en fin de compte aux formes modernes actuelles :

Nominatif masculin singulier : li

Ablatif masculin singulier : lo, **le** > français moderne : **le**

Nominatif féminin singulier : la

Ablatif féminin singulier : **la** > français moderne : **la**

Nominatif masculin pluriel : li

Ablatif masculin pluriel : **les** > français moderne : **les**

Nominatif féminin pluriel : les

Ablatif féminin pluriel : **les** > français moderne : **les**

La définition la plus connue de l'article défini est: *l'article défini s'emploie devant le nom qui désigne un être ou une chose connus du locuteur et de l'interlocuteur*²¹, définition acceptée et enseignée presque par tous.

2.1.2. Morphologie de l'article défini

Les formes de déterminant article défini se partagent en deux catégories :

Formes simples :

-le, avec un nom masculin singulier : *Je sais pourquoi, là-bas, le volcan s'est rouvert...* (Gérard de Nerval – *Mytho*)

-la, avec un nom féminin singulier : *La tante de Sylvie habitait une petite chaumière bâtie en pierre [...]* (Gérard de Nerval – *Sylvie*)

-l', devant un nom qui commence par une voyelle ou *h* muet, soit au féminin, soit au masculin : *Son pied rasait l'herbe fleuri [...]*

(Alfred de Musset – *La nuit de mai*)

-les, avec un nom pluriel, quel que soit le genre : *Fermente cette nuit dans les*

²¹ Maurice Grevisse, *Le bon usage*, 13^{ème} édition réfondue par André Goose, Edition Duculot, Paris-Louvain-le-Neuve, 1953, pag.865

veines de Dieu./Mon sein est inquiet ; la volupté l'opprime,/Et les vents altérés m'ont mis la lèvre en feu. (Alfred de Musset – *La nuit de mai*)

parfois avec plusieurs noms singuliers : *les père et mère*

Aujourd'hui, les noms de famille commençant par l'article *le* n'admettent pas de contraction : *Les tableaux de le Nain*. Mais elle se faisait, dans ce cas, à l'époque classique: *Il demanda au Michel ce qui en était*. Pourtant, l'usage régulier contracte la préposition avec les noms de lieux commençant par *le* ou *les* : *L'art de la Mésopotamie du Nord hérite de l'art babylonien comme la civilisation ninivite de la société chaldéenne*.

(Elie Faure – *L'histoire de l'art antique*)

Aussi, quand un titre d'ouvrage, de tableau, etc., commençant par *le* ou *les* est amené par une des prépositions **à** ou **de**, fait-on le plus souvent la contraction : *L'auteur du Misanthrope* ou *Les admirateurs des Frères Karamazov*.

Du point de vue phonétique, la forme du singulier devant une voyelle - traditionnellement appelée *article élide* - concerne aussi bien l'écrit que l'oral. Au pluriel, la marque [z] qui apparaît devant les mots à initiale vocalique semble tellement faire partie du nom qu'elle est souvent généralisée, abusivement ou plaisamment : *les étranges pensées* - [*le zεtranʒpāse*]

	SINGULIER		PLURIEL	
	Devant une consonne	Devant une voyelle	Devant une consonne	Devant une voyelle
MASCULIN	le [lə]	l' [l]	les [le]	les [lez]
FEMININ	la [la]			

Formes contractées : - à+ le → au
 - de + le → du
 - à + les → aux
 - de + les → des

Les formes contractées apparaissent lorsque l'article défini rencontre les prépositions **à** et **de**.

Il reste quelques traces de l'ancien article contracté *ès*, [ɛs] devant consonne, [ɛz] devant voyelle, représentant *en+les*. Cette forme se rencontre dans les cas :

- les titres universitaires : *maîtres ès arts, docteur ès sciences* ;
- la formule juridique *ès qualités* – "en tant qu'exerçant sa fonction"
On m'avait demandé de présider cette conférence ès qualités.
- la formule archaïque *ès mains de* - "dans les mains de"
En remettant ès mains du général le joli sac.
- des noms de lieux : *Riom-ès-Montagnes* (Cantal) , *Sury-ès-Bois* (Cher),
Saint-Pierre-ès-Liens (église de Rome)
- autres emplois occasionnels : - dans la langue juridique : *Cours et jardins assis ès dites villes et faubourgs*
 - dans la langue littéraire, le plus souvent par badinage, et notamment par imitation des titres universitaires : *Un de ces spécialistes ès sciences occultes*²² .

2.1.3. Emploi du déterminant article défini

2.1.3.1. Valeurs sémantiques

L'article défini sert à référer à une entité indentifiable à partir du seul contenu descriptif du reste du groupe nominal. On peut se représenter

²² Daniel-Rops, , *Saint Vicente de Paul*, Edition Burns, Oates & Washburn, London, 1957, pag.73

l'opération sémantique qu'il réalise de la façon suivante²³ :

- a) le récepteur doit prendre en considération le signifié de l'ensemble formé par le nom et son expansion ;
- b) dans l'espace référentiel constitué par la situation de discours, le contexte ou le savoir qu'il partage avec l'émetteur ;
- c) il doit effectuer la saisie – selon que l'article est au singulier ou au pluriel – du ou des référents qui sont seuls à correspondre au signalement donné en a). Autrement dit, l'article présuppose l'existence et l'unicité : il n'y a pas d'autres(s) référent(s) accessible(s) qui vérifie(nt) la description de la réalité désignée par le groupe nominal.

La référence ainsi établie peut être **spécifique**, c'est-à-dire concerner un ou des individus, ou **générique**, c'est-à-dire concerner l'ensemble d'une classe ou d'une sous-classe d'individus. L'article défini s'emploie aussi pour marquer la valeur générique des noms dits *massifs* – *le vin, la farine, le courage, la tendresse, etc.* – dont les rencontres particulières sont construites au moyen de l'article partitif : *Honneur **au** courage malheureux!*

(Balzac – *Illusions Perdues*)

De ce point de vue, certains énoncés peuvent être ambigus : *Le chien aboie* peut signifier qu'il y a actuellement un chien particulier en train d'aboyer, ou bien attribuer un type de cri à la classe entière des chiens. Le problème n'est pas notablement différent au pluriel : *Les chiens aboient*. La plupart du temps, le contexte ou la situation permet de lever l'ambiguïté. Le sens générique peut être mis en évidence par le test de dislocation avec reprise par **ça** : *Le chien aboie – ça aboie* ou *J'aime les romans – J'aime ça*. La reprise d'un groupe nominal spécifique se fait par le *pronom personnel* : *Cette marchande, il faut que je vous la nomme*.

(Marivaux – *La vie de Marianne*)

²³ Alain Braun, Jean-François Cabillau, *Petite grammaire alphabétique pour le premier degré*, Edition Plantyn, Bruxelles, 1995, pag. 128-130

Contrairement au singulier qui renvoie à l'objet typique par le reste du groupe nominal, le pluriel générique de l'article défini invite à rechercher l'ensemble maximal des objets désignables par une telle expression. Cette opération de généraliser débouche sur une genericité moins complète qu'avec le singulier. Il est en effet plus facile d'exclure un élément d'une classe construite inductivement – *J'aime les romans, mais pas celui-ci* – que de soustraire un individu particulier au type dont il est l'occurrence – *J'aime le roman, mais pas celui-ci*.

Le français utilise l'article défini comme déterminant d'un groupe nominal représentant une partie anaphoriquement rapportée à un tout. Le plus souvent, le terme représentant le tout précède – soit comme sujet, soit sous forme de pronom du type indirect – celui qui représente la partie : *Cette voiture a reçu un choc sur l'aille. /Sa mère lui a tiré les oreilles. /Il s'est lavé les mains. /Ça lui tourne la tête – La tête lui tourne*.

2.1.3.2. Spécificité du déterminant article défini

2.1.3.2.1. Les articles définis et les noms de pays

Les *formes simples* du déterminant article défini

En général, les noms de pays qui se terminent par **e** utilisent l'article **la** : *De 1789, la France et l'Europe ont été bouleversées pas des événements extraordinaires.* (Lagarde et Michard – XIX^{ème} siècle)

Pour les noms de pays qui se terminent par une lettre différente de **e** on utilise l'article **le** : *Ses voyages le conduisent dans des pays mal connu à son époque : le Sénégal, Constantinople...* (Lagarde et Michard – XIX^{ème} siècle)

Tous les noms de pays qui commencent par une voyelle utilisent l'article **l'** : *Mme de Staël part pour l'Allemagne, où elle rencontre Goethe et Schiller...*

(Lagarde et Michard – XIX^{ème} siècle)

Les noms de pays au pluriel utilisent l'article **les** : *les Pays-Bas, les Philippines, les Etats-Unis*

Il y a pourtant une exception à cette règle : quatre pays qui se terminent par **e** et utilisent l'article **le** : *le Cambodge, le Mexique, le Mozambique, le Zaïre.*

Quelques pays, souvent des îles, n'ont pas d'articles : *Cuba, Chypre, Haïti, Israël, Malte, Singapour*

Les **formes contractées** du déterminant article défini

Les articles contractés **au, à la, à l', aux** sont utilisés quand le verbe de la phrase est suivi de la *préposition à* (*aller à, parler à, jouer à, etc.*). Ces articles contractés sont utilisés aussi pour compléter un nom : *Je voudrais un pain **au** chocolat et un pain **aux** raisins.*

Avec les noms de pays, le fonctionnement de formes contractées est un peu spécial. On peut identifier 2 situations spécifiques :

•Lieu ou destination (*être, habiter, aller, etc.*) :

Nom de pays - masculin singulier : *Je suis **au** Portugal. / J'habite **au** Japon*

- féminin singulier : *Je suis **en** France/ J'habite **en** Chine.*

- commençant par voyelle ou **h** : *Je suis **en** Italie / Je vais **en** Hollande.*

- au pluriel : *J'habite **aux** Etats-Unis. / Je vais **aux** Pays-Bas.*

•Avec les noms de pays qui n'ont pas d'article, cela fonctionne comme pour les villes avec la préposition **à** : *Cuba, Singapour, Madagascar, Israël.*

*Je suis **à** Cuba / J'habite **à** Singapour / Je vais **à** Madagascar.*

Exception à cette règle c'est le pays *Israël* – on va dire : *Je vais **en** Israël.*

Les articles contractés **du, de la, de l', des**, sont aussi utilisés pour compléter un nom : *C'est la femme **du** boulanger avec le mari **de la** concierge.*

Avec les noms de pays, le fonctionnement de formes contractées est un peu spécial :

•Provenance, origine (*être de, venir de, arriver de, etc.*)

Nom de pays - masculin singulier : *Je viens **du** Canada.*

- féminin singulier : *J'arrive **de la** Norvège.*

- commençant par voyelle ou **h** : *Je viens **de** l'Argentine/ Je suis d'Hollande.*

- au pluriel : *Je viens **des** Philippines.*

Avec les noms de pays qui n'ont pas d'article, cela fonctionne comme pour les villes avec la préposition **de*** : *Cuba, Singapour, Madagascar, Israël.*

*Je viens **de** Cuba/ J'arrive **de** Singapour/ Je viens **de** Madagascar.*

* **Exception** à cette règle c'est le pays *Israël* ; on va dire : *J'arrive **d'**Israël.*

2.2. Le déterminant possessif

Les déterminants possessifs se classent dans la catégorie des **déterminants définis** du nom. Ils ne peuvent se combiner ni avec l'article, ni avec le démonstratif. Ils notent **le nombre** et **l'identité** de l'être qu'ils déterminent et ajoutent à la signification de l'article défini **la référence à la personne** qui est en relation avec l'être désigné.

2.2.1. Historique

Les déterminants possessifs proviennent d'un système adjectival latin²⁴ :

- un seul possesseur :

meus, mea, meum = le mien, la mienne – l'objet possédé appartient à la 1^{re} personne *tuus, tua, tuum* = le tien, la tienne – l'objet possédé appartient à la 2^{ème} personne *suus, sua, suum* = le sien, la sienne – l'objet possédé appartient à la 3^{ème} personne

- plusieurs possesseurs

noster, nostra, nostrum = le nôtre – l'objet possédé appartient à la 1^{re} personne *vester, vestra, vestrum* = le vôtre – l'objet possédé appartient à la 2^{ème} personne

²⁴ Aurélien Sauvageot, *Français d'hier ou français de demain ? Collection Langues en questions*, dirigée par Alain Fantapié et Bernard Lecherbonnier, Edition Fernand Nathan, Paris, 1978, pag. 84-85

À la troisième personne – *suus* – l’adjectif ne pouvait renvoyer qu’au sujet de la proposition. Dans le cas contraire, le latin avait recours à *ejus, eorum, earum*. En français, cette ambiguïté est levée grâce au pronom personnel d’insistance, *complément prépositionnel* : *Elle a demandé pour son salut à lui* ou à l’adjectif *propre* : *Elle a demandé pour son propre salut*.

2.2.2. Morphologie du déterminant possessif

Le déterminant possessif partage ses formes en deux catégories, en fonction du nombre des personnes et des objets possédés :

- *unipossessifs* :

Rang Personnel	Nom singulier		Nom pluriel
Genre	Masculin	Féminin	Masculin et Féminin
1 ^{re} personne	mon	ma mon (initiale vocalique)	mes
2 ^{ème} personne	ton	ta ton (initiale vocalique)	tes
3 ^{ème} personne	son	sa son (initiale vocalique)	ses

- *pluripossessifs* :

Rang Personnel	Nom singulier	Nom pluriel
genre	Masculin et Féminin	Masculin et Féminin
1 ^{re} personne	notre	nos
2 ^{ème} personne	votre	vos
3 ^{ème} personne	leur	leurs

2.2.3. Emploi des déterminants possessifs

2.2.3.1. Propriétés syntaxiques

Le déterminant possessif est toujours variable en genre, en nombre et en personne avec le nom auquel il se rapporte ; il est toujours antéposé à celui-ci. Seule est possible l'insertion entre le déterminant et le nom d'un *adjectif* : *ces sauvages amis, dont l'antique murmure/ A bercé mes beaux jours*

(Alfred de Musset – *Souvenir*)

ou d'un *déterminant complémentaire* : *Mes quelques livres.*

L'article défini se substitue au possessif chaque fois que le rapport entre l'objet et la personne n'a pas besoin d'être spécifique : *Il a mal à la tête* – **Il à mal à sa tête.* Mais la présence d'un *adjectif* caractérisant justifie la réapparition du possessif : *En accompagnant Pierret chez lui pour son mal au genou, je me suis reposé un moment...*

(Delacroix – *Journal*)

2.2.3.2. Valeurs sémantiques

Le déterminant possessif est l'équivalent de *le [...] de moi, le [...] de toi, etc.*, des formes agrammaticales en français moderne. Autrement dit, il représente la synthèse de deux éléments généralement disjoints du groupe nominal : l'article défini et un complément du nom introduit par **de** – en l'occurrence d'un pronom personnel. Ce dernier type de complément ne peut-il généralement être employé en cooccurrence avec un possessif, surtout s'il exprime le même rapport sémantique* : **Son cheval de mon frère a gagné.* Le possessif est donc apte à exprimer les mêmes rapports sémantiques que le complément d'un nom introduit par **de** :

- *appartenance* – *Aussi, comme elle s'ennuyait, la malheureuse, à la campagne; comme elle regrettait son Paris!* (A. Daudet, *Femmes d'artistes*)

- *lien de parenté* – *J'avois un frère que mon père bénit, parce qu'il voyoit en lui son fils aîné* (Chateaubriand – *Génie du christianisme*)

- *caractéristique* – *Comme tous les grands carnassiers, il avait ses heures de*

gaîté charmante

(Anatole France – *Lys rouge*)

- rôles sémantiques associés à un procès – *Gobseck recevait encore lui-même ses pratiques, ses revenus, et avait si bien simplifié ses affaires...*

(Balzac – *Gobseck*)

aussi bien que la possession proprement dite : *Je pris **mon** épée et **mes** pistolets, et j'allais d'abord à la cuisine*

(Lesage – *Gil Blas*)

Il n'est évidemment pas dans le même sens qu'un propriétaire d'écurie de course, un jockey ou un parieur peuvent dire, chacun de son côté : ***Mon** cheval a gagné.*

Les difficultés sémantiques du déterminant possessif se partagent en deux catégories :

- *le rapport personnel* – il s'agit le plus souvent d'un **rapport de possession** entre l'objet désigné et la personne, mais plus généralement, il s'agit seulement **d'un lien existant** entre la personne et l'objet. Certains grammairiens²⁵ l'appelle d'ailleurs *déterminant personnel* : *C'est **mon** pays d'origine.*
- *ambiguïtés référentielles* – l'interprétation du déterminant possessif peut poser problème, en raison du phénomène d'ambiguïtés quant à la désignation de la personne en relation avec l'objet :
 - un problème peut se poser lorsqu'un *groupe nominal animé* et un *groupe nominal inanimé* se trouvent en présence : ***Socrate réfléchit sur le monde et mesure sa vanité.*** Pour effacer l'ambiguïté on dira plutôt ***il en mesure la vanité,*** c'est-à-dire la vanité du monde.
 - quant à l'ambiguïté de *leur/ leurs* on peut donner comme exemples *Ils regagnèrent **leurs** maisons / Ils regagnèrent **leur** maison.* Le premier cas

²⁵ Maurice Grevisse et André Goosse – *Nouvelle grammaire française*, 3^{ème} édition, Edition Duculot, publié par DeBoeck Université, Bruxelles, 1995, pag. 187

ne soulève aucune ambiguïté ; dans le deuxième cas, des interprétations sont possibles : ou bien **la maison est commune aux deux personnes**, ou bien **l'interprétation est distributive**.

- lorsque le nom déterminé exprime un procès, parce que le plus souvent il est issu de la famille lexicale d'un verbe (ex : *craindre / crainte*), il arrive que le déterminant possessif renvoie soit à l'objet, soit à l'objet du procès : *votre souvenir* peut exprimer *le souvenir que l'on a en tête*, mais également *le souvenir que l'on a de vous*.

2.2.3.3. Spécificité du déterminant possessif

Pour le déterminant possessif, l'opposition des genres se neutralise au pluriel. Au singulier, l'opposition est marquée, sauf si le nom féminin commence par une voyelle. Dans ce dernier cas, c'est la forme du masculin qui l'emporte : *Elle fut troublée de **mon** action, et, [...] elle se sentit encore assez attachée à la vie pour n'oser me refuser.* (Lesage – *Gil Blas*)

Le déterminant possessif cumule les valeurs de détermination du nom et de désignation de la personne en relation avec l'objet. Deux paramètres participent à sa formation : le **genre et le nombre** de l'objet désigné et le **rang personnel** défini par rapport aux personnes du verbe : *Je comptais bien le vieux nègre, malgré **sa** goutte et **son** rhumatisme, ne me laisser [...] brider **mon** cheval et j'étais dans la résolution de la guérir radicalement de **ses** maux.*

(Lesage – *Gil Blas*)

2.3. Le déterminant démonstratif

Les démonstratifs se répartissent entre une série de déterminants qui constituent avec l'article défini et les déterminants possessifs la sous-classe des déterminants spécifiques du substantif (ils ne se combinent pas entre eux) et de pronoms. Ils appartiennent à la catégorie des déterminants spécifiques, rendant compte à la fois du **nombre** et de l'**identité** de l'être qu'ils désignent.

Sémantiquement, ils combinent la signification de l'article défini avec une référence expressément désignée. On peut également les ranger dans la catégorie des **quantifiants – caractérisants**²⁶.

2.3.1. Historique

Les formes du déterminant démonstratif viennent toutes d'une forme latine variable, *iste*, renforcée par la particule ayant valeur de désignation, *ecce*. Les formes de base ayant abouti à *ce/ces* sont donc respectivement *eccsitum*, *eccsitam*, *eccistos*. **Ce** au masculin singulier et **ces** au féminin pluriel sont **analogiques** à l'article défini **le/les**.

Dans un démonstratif comme *celui-ci*, *celui-là* entrent 3 éléments fortement **déictiques** :

ce < latin *ecce* : attire l'attention sur un objet ou un point quelconque . **lui** < latin * *illui* retient l'attention sur cet objet.

ci : réduction de *ici* : confirme l'indication de proximité .

là < latin *illac* : indique une distance sensiblement moins proche.

Ce n'est pas toujours aux yeux du corps que l'on montre, que l'on s'adresse, mais à ceux de l'esprit. La situation dans l'espace s'est étendue à celle de la durée, dès le latin.

2.3.2. Morphologie du déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif, tout comme le pronom démonstratif, présente des **formes simples**, du type **ce**, **celui**, et des **formes composées** du type **ce...-ci**, **celui –ci**, **cela**.

Les formes du déterminant démonstratif se partagent en deux catégories :

²⁶ Mark Wilmet, *Grammaire critiques du français*, 2^{ème} édition, Edition De Boeck&Larcier, Paris-Bruxelles, 1998

Formes simples

	SINGULIER		PLURIEL	
	Devant une consonne	Devant une voyelle	Devant une consonne	Devant une voyelle
MASCULIN	ce	cet	ces	ces
FEMININ	cette			

Ces formes simples apparaissent exclusivement dans des syntagmes nominaux de forme *démonstratif + nom*, avec insertion possible entre le déterminant et le nom d'un modifieur adjectival : *Mais ce qui me choque de ces beaux esprits, c'est qu'ils ne se rendent pas utiles à leur patrie*

(Montesquieu – *Lettres persanes*)

La forme **ces** indique une neutralisation des genres au pluriel : *Ces hésitations n'ont aucune rapport avec la division du héros tragique/ Car ces mots sont indestructibles...*

(Roland Barthes – *Sur Racine*)

A l'oral, le déterminant démonstratif pluriel a deux formes :

-[sɛ] devant consonne : **ces tableaux** – [sɛtablo]

-[sɛz] devant voyelle : **ces amis** – [sɛzami]

A l'oral, les formes **cet/cette** neutralisent devant une voyelle l'opposition masculin/féminin : **cet ami / cette amie** – [sɛtami]

Du point de vue du sens de ce morphème²⁷, il équivaut à un *article défini + une détermination dans l'espace* (soit énonciatif, soit textuel). Il est beaucoup moins fréquent que l'article : **le** – 4957, **un** – 4188, **ce** – 705, dans les listes de fréquence. Cette différence implique que l'article a un sens plus

²⁷ Pellisson Olivet, *Histoire de l'Académie française (avec une introduction, des éclaircissements et des notes par M. C. L. Livet)*, Genève/Paris, Slatkine, 1989, pag. 455-468

abstrait.

Au phonème *c* est associée la fonction déictique qui consiste à désigner un objet :

- dans le monde réel immédiat : *Cet homme à demi couché sur la banquette, en face de moi, là* (Sartre – *La Nausée*)

- dans le monde défini par le contexte linguistique : contexte à gauche : *J'habite rue Delacroix, écrivez-moi à cette adresse*, ou contexte à droite : *J'habite dans cette maison rouge que vous verrez après la boucherie.*

Formes composées

	SINGULIER		PLURIEL	
	Devant une consonne	Devant une voyelle	Devant une consonne	Devant une voyelle
MASCULIN	ce...-ci ce...-là	cet...-ci cet...-là	ces...-ci ces...-là	ces...-ci ces...-là
FEMININ	cette...-ci cette...-là			

Pour les formes composées : *ce(t)...-ci*, *ce(t)...-là*, *cette...-ci*, *cette...-là*, *ces...-ci*, *ces...-là*, "ci" et "là" sont reliées par un **trait d'union** au substantif intercalé. L'opposition des formes en "-ci" et "-là" est une opposition traditionnelle, qui vient de la langue classique, quand ces formes signifiaient *proche* = **-ci** et *lointain* = **-là**, c'est-à-dire *espace* et *temps*.

Il avait fait très chaud ce jour-là [...].

(Jean-Jacques Rousseau – *Les confessions*)

Mais quand aucune opposition n'est recherchée, les formes en "-là" sont préférées, les plus employées. La forme -ci suit l'objet nommé en dernier lieu, c'est-à-dire le plus proche, et la forme -là suit le premier objet nommé. *Que font-ils? Eh bien, ces messieurs-ci vivent du travail de ces dames-là.*

(Albert Camus – *La chute*)

2.3.3. Emploi des déterminants démonstratifs

Les déterminants démonstratifs possèdent des propriétés syntaxiques communes, les seules qui varient étant les valeurs sémantiques.

2.3.3.1. Propriétés syntaxiques

- si le déterminant démonstratif est **antéposé au nom**, il ne peut pas se combiner avec d'autres déterminants spécifiques* : **ce mon livre*

- entre le démonstratif et le nom peuvent s'insérer un *adjectif qualificatif et/ou un déterminant secondaire* : *Ces quelques magnifiques livres*

(Patricia Painvin – *Le Scribe*).

Remarque : le déterminant quantifiant indéfini **tout** est le seul déterminant qui peut être antéposé au déterminant démonstratif : *Tous ces livres que j'ai achetés, je vais les lire.*

2.3.3.2. Valeurs sémantiques

Les déterminants démonstratifs peuvent avoir une valeur **déictique**, quand ils réfèrent à **un être présent dans la situation d'énonciation** : *Ferme cette porte.*

On notera que le démonstratif reste peu explicite en lui-même. On dit qu'il est *opaque*²⁸. En cas d'ambiguïté possible sur l'être désigné, l'énoncé doit donc être accompagné **d'indices de type non linguistique** pour que le référent soit identifié. L'adjonction de -ci ou -là ne marque respectivement que la

²⁸ Mark Wilmet, *Grammaire critique du français*, 2^{ème} édition, Edition De Boeck&Larcier, Paris-Bruxelles, 1998, pag .142

proximité ou **l'éloignement** et ne permet pas d'éviter l'usage de ces indices : *Passe-moi ce livre – Passe-moi ce livre-là*, énoncé qui peut être accompagné soit par un regard soit par un geste.

Le démonstratif déictique peut encore s'appliquer à des **éléments qu'on ne peut montrer** mais qui sont interprétés comme faisant partie de la situation d'énonciation : *J'avoue que c'est un de mes étonnements que le parlement d'Angleterre* (Voltaire – *Lettres philosophiques*)

Des signes linguistiques comme **je** ou **me** viennent alors à l'appui de l'évocation du contexte énonciatif.

Ils peuvent avoir une valeur **anaphorique**, quand ils réfèrent à un **être présent dans l'enchaînement** des phrases : *J'ai acheté une voiture d'occasion ; cette voiture est garantie deux ans.* Le **démonstratif anaphorique**, lorsqu'il ne réfère pas à la situation d'énonciation, réfère toujours à un objet qu'on présuppose exister et qui se trouve **présenté dans la phrase**, et non dans le contexte extra-linguistique, **ou dans l'ensemble des phrases formant le discours**. L'environnement du démonstratif n'est plus dans ce cas physique, il est décrit par la seule chaîne des mots dans le texte. Il a donc une **valeur de reprise** – c'est-à-dire anaphorique – lorsqu'il désigne un objet ailleurs dans le texte : *Un loup survint à jeun qui cherchait aventure (...)* " *Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?*" dit **cet animal** plein de rage. (La Fontaine – *Le loup et l'agneau*)

Il y a un certain nombre de cas où le défini et le démonstratif se trouvent en concurrence, en particulier quand il s'agit de référence anaphorique²⁹. Le défini institue une référence indirecte qui ne renvoie à l'antécédent que dans la mesure où elle prend appui sur les circonstances décrites par les phrases où apparaît ce dernier. La référence instituée par le démonstratif est directe et en

²⁹ Mark Wilmet, *Grammaire critique du français*, 2^{ème} édition, Edition De Boeck&Larcier, Paris-Bruxelles, 1998, pag .116

conséquence ne dépend pas de la désignation de l'antécédent, ce qui fait que son emploi est en principe plus étendu et plus sûr. Aussi, l'énonciation de la phrase contenant un démonstratif anaphorique peut-elle être totalement distincte de celle de la phrase où figure l'antécédent ; elle peut être plus facilement séparée par une parenthèse : *Un lièvre en son gîte songeait/ (Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ?) / Dans un profond ennui ce lièvre se plongeait.* (La Fontaine - *Le lièvre et la grenouille*)

En revanche, si l'antécédent est formé par un groupe coordonné, la référence globale ainsi instituée ne peut être dissociée du démonstratif. Après une phrase comme *Il y a sur la table une casserole et une poêle*, on peut continuer par *la casserole est cabossée*, mais non par **cette casserole est cabossée* ; la possibilité de reprendre globalement le groupe par *ces ustensiles* reste évidemment ouverte.

Le démonstratif peut encore servir d'**annonce** – c'est la **valeur cataphorique** – en présentant dans le texte pour la première fois un objet qui est ensuite identifié : *Dans son coin méditatif, le rêveur de Milosz fait son examen de conscience.* (Gaston Bachelard – *La poétique de l'espace*)

Un certain nombre de **valeurs emphatiques** sont liées à l'emploi du démonstratif : caractère unique de la notion évoquée, qualités uniques de la chose, construction intensive, insistance de l'imagination, émotion, positive ou négative, conduisant à un accent péjoratif ou laudatif : *Encore! ... Ah! Cet homme! Cet homme!* (A. H. Tammsaare – *La colline du voleur*)

2.3.3.3. Spécificité des déterminants démonstratifs

Le déterminant démonstratif a deux spécificités :

- toutes les **formes** peuvent être **renforcées** par **-ci** et **-là**: *Quelle qu'en soit la cause, cette jouissance-là était revenue, seule et suffisante.*

(Henri Michaux – *Misérable miracle. La mescaline*)

- la **neutralisation de l'opposition des genres** au pluriel, et à l'oral avec le

masculin à initiale vocalique : *Ces tableaux sont connus*. [sɛtablo] / *Ces filles, je la connais*. [sɛfij], *Cet automne est long* [sɛtoton] / *Cette fille, je la connais*. [sɛtfij]

Des 3 formes : *moi, ici, maintenant*, le démonstratif utilise la 2^{ème} formes, c'est-à-dire qu'il opère la détermination déictique sur un élément dont la structure notionnelle – l'ensemble des caractères spécifiques – est donnée par le nom. Le démonstratif est par ailleurs préférable lorsque le nom exprime une caractérisation – en particulière évaluative – qui le plus souvent serait loin de constituer un indice signalétique suffisant pour la reprise au moyen de l'article défini : *Cet imbécile n'a rien compris*. On le trouve par conséquent dans des *expressions pseudo appositives*³⁰ comme : *Cet imbécile de Julien* et de manière similaire dans les emplois exclamatifs : *Ah ! Cette pagaille !*

³⁰ Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français* ; 3-ème édition, Presse Universitaire de France, Linguistique Nouvelles-Quadrige, Paris, 2003, pag. 157

3. Remarques méthodologiques

3.1. L'utilité et la nouveauté relatives de la didactique des langues étrangères

Les difficultés que l'on dit actuellement éprouver pour apprendre et enseigner les langues font oublier que le plurilinguisme est plus ancien, plus répandu, somme plus "*naturel*" que le monolinguisme, auquel nous ont condamnés les nations modernes, avant que les relations, les institutions et les compagnies internationales n'obligent maintenant à parler de nouveau plusieurs langues. La didactique des langues, maternelles où étrangères, ne cherche finalement qu'à mieux comprendre, pour mieux la contrôler et mieux en profiter, notre capacité innée à apprendre des langues, quelles que soient les circonstances. L'enseignement n'est donc qu'une manière parmi les autres d'acquérir une langue étrangère, et pas toujours la plus efficace...au contraire, un didacticien a, d'ailleurs, fait remarquer un jour de manière désabusée que l'apprentissage des langues étrangères n'était un problème que lors qu'il avait lieu en classe³¹.

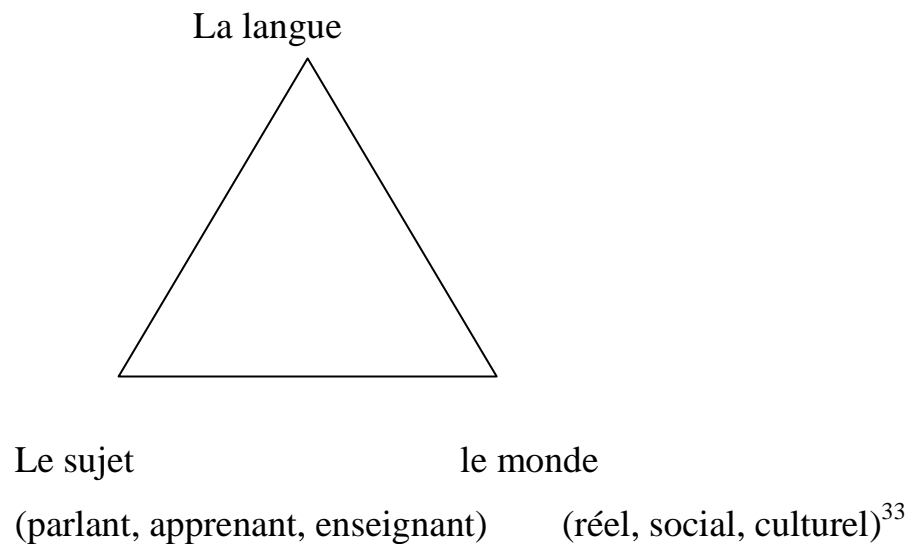
Il faut dire que les besoins en matière de langues étrangères se sont multipliés en même temps que les relations internationales, les mouvements de populations, la mondialisation de l'économie, de la culture, de la politique. Il apparaît que la didactique ne peut être une science à proprement parler dans la mesure où elle n'a pas d'objet ni de fonctions distinctes, et surtout où elle n'a pas de fin en soi. La langue n'est pas un savoir, ne vise qu'un savoir-faire : "*La didactique ne peut pas être que l'application d'autres sciences, ne peut donc pas être une science elle-même*"³².

C'est surtout le caractère interdisciplinaire qui a posé un problème à

³¹ Jean- Marc Defays avec la collaboration de Sarah Deltour, *Le français, langue étrangère et seconde-enseignement et apprentissage*, Edition Mardaga, Hayen-Sprimont, Belgique, 2003, pag. 21

³² Claude Hagège, *L'enfant aux deux langues*, Editions Odile Jacob, Paris, 1996, pag. 25

l'autonomie, à la cohérence et à la reconnaissance de la didactique. La didactique des langues évolue entre trois pôles fondamentaux auxquels elle a donné des ordres de priorité différents au cours de son histoire :



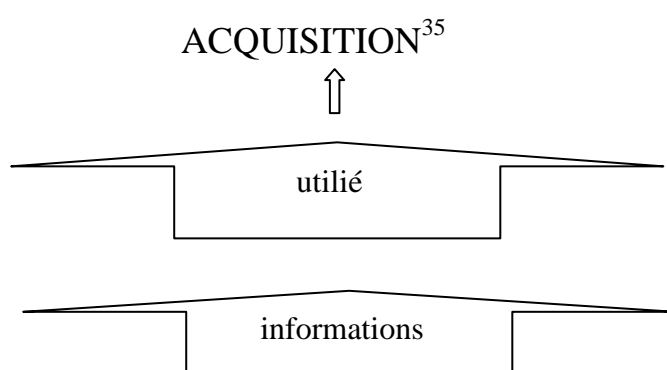
Grace au développement de ses recherches et de sa réflexion épistémologique, le Français-Langues-Etrangère et Seconde (FLES), notamment, s'est progressivement fait une place à tous les niveaux : sur le plan scientifique, par rapport aux "*disciplines connexes ou contributoires*"³⁴, en intégrant leurs apports à son projet spécifique sans s'y aliéner ; sur le plan didactique, à proprement parler, par rapport à l'enseignement de la langue maternelle à laquelle on avait tendance à le subordonner ; sur le plan professionnel, où le métier du professeur de FLES est devenu un métier à part entière qui exige une formation à part entière ; sur le plan institutionnel, qui reconnaît la spécificité des situations, des publics, des programmes, des écoles. Actuellement, la didactique des langues étrangères se caractérise par sa démarche plurielle, critique intégrative.

Les didacticiens utilisent plutôt le mot "**apprenants**" à la place

³³ Claude Hagège, *L'enfant à deux langues*, Edition Odile Jacob, 2005, pag. 27

³⁴ Ibidem, pag. 14

d'"élève" ou d'"étudiants", mais pour la bonne raison que les publics sont beaucoup plus variés en didactique des langues étrangères qui dépasse largement le cadre scolaire. Les didacticiens affirment, aussi, qu'il y a une différence entre *l'enseignement*, *l'apprentissage* et *l'acquisition* ; plusieurs d'entre eux estiment que *l'acquisition* est spontanée, non-guidée, circonstancielle et inconsciente ; par opposition à *l'apprentissage* qui est intentionnel, programmé, contrôlé par l'apprenant lui-même où un professeur, généralement en classe où se déroule alors un *enseignement*.



3.2. Histoire des méthodologies des langues étrangères

L'histoire des méthodologies de l'enseignement/apprentissage a fait l'objet de nombreux travaux. Au cours des années, on a développé différentes méthodes d'enseigner, en fonction de la vision qu'on en avait cette période-là³⁶.

La méthode la plus connue et la plus vieille aussi, d'enseigner une langue étrangère c'est *la méthode traditionnelle* ; cette appellation recouvre généralement toutes les méthodologies qui se sont constituées sur le calque plus ou moins fidèle de l'enseignement des langues anciennes, comme le grec

³⁵ Jean- Marc Defays avec la collaboration de Sarah Deltour, *Le français, langue étrangère et seconde-enseignement et apprentissage*, Edition Mardaga, Hayen-Sprimont, Belgique, 2003, pag. 15

³⁶Ibidem, pag. 158-165

et le latin, et qui sont basées sur les méthodes *grammaire-traduction* ou *lecture-traduction*.

La méthodologie directe s'ouvre au XX siècle puisqu'elle a été officiellement imposée dans l'enseignement par les instructions ministérielles de 1901, mais elle évoluera très rapidement vers une méthodologie mixte, c'est-à-dire mi-directe, mi-traditionnelle, et se maintiendra jusqu'à la Première Guerre mondiale. La principale originalité de la méthodologie directe consiste à utiliser, dès le début de l'apprentissage et dès la première leçon, la langue étrangère, en s'interdisant tout recours à la langue maternelle.

La méthodologie audio-visuelle se développe aux Etats-Unis durant la période 1940-1970 et s'est inspirée d'une expérience didactique menée dans l'armée pour former rapidement un grand nombre de militaires à comprendre et à parler les langues des champs de bataille. *The Army Method* (La méthode de l'armée) proposait des dialogues de langue courante, qu'il fallait mémoriser avant de comprendre le fonctionnement grammatical des phrases.

Après la deuxième guerre mondiale, le français commence son déclin en faveur de l'anglais. C'est ainsi qu'au milieu des années 50, Peter Guberina de l'Institut de Phonétique de Zagreb donne les premières formulations théoriques de *la méthode SGAV (structuro-globale et audio-visuelle)*. L'objectif général de la méthode vise l'apprentissage de la communication surtout verbale, dans la langue de tous les jours, l'accent étant mis sur la compréhension. La notion *structuro-globale* signifie que la langue est avant tout un moyen d'expression et de communication orales. La structure est intimement liée à la situation qui la fait naître et il faut envisager globalement, sans séparer, les différents éléments intrinsèques qui la composent.

L'approche communicative, méthode utilisée aujourd'hui dans l'enseignement des langues étrangères, réalise de profondes modifications par rapport aux pratiques précédentes. Cette méthode a pour objectif essentiel d'apprendre à communiquer dans une langue étrangère. Cette méthode

contient quatre composantes essentielles : une *composante linguistique*, c'est-à-dire la connaissance des règles et des structures grammaticales, phonologiques, du vocabulaire, etc. ; une *composante sociolinguistique* qui renvoie à la connaissance des règles socioculturelles d'emploi de la langue ; une *composante grammaticale* qui assure la cohésion et la cohérence des différents types de discours en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils s'insèrent ; une *composante stratégique* constituée par la capacité d'utiliser des stratégies verbales et non verbales pour compenser les défaillances de la communication. Ces quatre compétences constituent le noyau de toutes les unités didactiques du matériel didactique.

La question de savoir par où commencer, ce qui doit suivre, et comment combiner les contenus et les activités, est cruciale dans l'enseignement des langues. L'approche communicative a développé ses propres paramètres. **La séquence** est considérée dans la méthode communicative comme l'unité de base de l'organisation d'un enseignement de langue, à la place de la leçon d'autrefois. Le but de la séquence est de dépasser la limite horaire pour donner plus de cohérence et plus de sens aux activités en classe. Regrouper ces activités encourage l'apprenant à travailler lui aussi dans la durée et à viser des objectifs à plus longue échéance. Le principe auquel il faut se tenir est que chaque séance ou chaque activité ait son tenant et son aboutissant dans le déroulement du cours.

La progression de **la leçon** ne s'effectue pas non plus au hasard. Elle suit un parcours que l'on divise traditionnellement en cinq étapes et qui mène progressivement l'apprenant vers l'autonomie dans l'utilisation des acquis :

- la séance débute par une *sensibilisation* au contenu dont il va être question. Cette première étape donne l'occasion à l'enseignant d'intéresser, de motiver ou d'intriguer les apprenants. Il en profite aussi pour réactiver leurs connaissances.

- lors de la phase d'*exposition*, il soumet ensuite les apprenants à la nouveauté

linguistique ou culturelle qui fera l'objet de l'apprentissage. C'est le moment pour eux de découvrir et d'explorer les nouvelles données et de prendre conscience des problèmes qu'elles leur posent.

- si l'exposition se déroule bien, le moment est venu pour l'apprenant de *s'approprier* les nouvelles données, c'est-à-dire de s'en servir comme solution personnelle au problème communicatif auquel il se confronte. Pour ce faire, il commencera par différencier ces données les unes des autres, puis il les classera et les associera aux connaissances et aux compétences déjà acquises.
- on propose ensuite à l'apprenant de se livrer à des *productions* plus libres grâce auxquelles il aura l'opportunité de mettre à profit l'acquis dans des situations de communication aussi variées qu'authentiques.
- au terme de ce parcours, l' *(auto)évaluation* permet à l'apprenant d'éprouver ses nouvelles compétences.

Pour réussir une séquence d'apprentissage, l'enseignant doit combiner les deux grands principes de l'approche communicative : **l'efficacité** – pendant la séquence, les apprenants seront capables d'accomplir ce que l'enseignant leur demande, et **l'efficience** – le fait de ne pas faire en 10 heures ce qu'on aurait pu faire en 6 heures.

3.3. Séquence d'apprentissage sur les déterminants définis

"Utiliser les déterminants possessifs et démonstratifs"

Pour cette séquence d'apprentissage *Utiliser les déterminants possessifs et démonstratifs* les apprenants auront besoin des **prérequis** comme :

SAVOIR

- connaître la ponctuation ;
- connaître les chiffres ;
- distinguer le genre et le nombre des noms (et non seulement);
- distinguer l'emploi du TU ou du VOUS en fonction de l'interlocuteur ;

- maîtriser la structure de la phrase (place des mots, ponctuation) ;
- connaître les déterminants articles ;

SAVOIR FAIRE

- accorder correctement le verbe en fonction de la personne du sujet ;
- accorder les verbes AVOIR et ETRE à l'indicatif présent ;
- être capable de faire la liaison et l'élision pendant la lecture ;
- effectuer l'élision pour le pronom « je » devant une voyelle ;
- employer les articles en fonction du genre et du nombre ;
- être capable d'utiliser les démonstratifs articles en fonction de genre et de nombre ;
- être capable d'identifier les groupes nominaux ;

SAVOIR ETRE

- faire preuve d'écoute de l'autre et d'accueil lors des présentations orales ;
- faire preuve de soin ;
- respecter les consignes de travail ;

Objectif communicationnel de la séquence : L'apprenant sera capable de distinguer les différents emplois des déterminants définis (déterminant démonstratif et déterminant possessif).

Pour la phase de *sensibilisation*, le professeur va faire une courte introduction sur les déterminants définis, introduction reprise de la séquence sur les déterminants articles, en faisant appel aux connaissances des apprenants. Pour la phase d'*exposition* les apprenants vont recevoir le texte d'Italo Calvino. On va faire une lecture à haute voix et on va corriger les fautes qui vont apparaître pendant la lecture. Les apprenants vont résoudre ensuite les exercices des points *La grammaire dans le texte* et *Je découvre les notions*. Après avoir résolu tous les exercices et répondu à toutes les questions, les apprenants recevront de la part du professeur, pour la phase d'*appropriations*, les fiches 1 et 2. Pour la phase de *production*, qui est un peu plus libre, les apprenants vont résoudre les exercices qui se trouvent au point " *A ton tour*".

Dans la phase d'*évaluation*, où l'apprenant doit prouver l'acquisition des nouvelles connaissances, le professeur peut leur donner une série d'exercices qui contient tous les déterminants définis.

A propos du texte initial

Le jeu des temps dans le texte donné peut être utilisé lorsqu'on étudiera le futur simple. On y retrouvera par ailleurs des illustrations intéressantes de l'accompli et du présent. On pourra le relire également, à tout moment lorsqu'on voudra montrer le jeu des pronoms personnels de la 3^{ème} personne du singulier (*il, lui, le*). C'est aussi dans un texte long, un roman, une façon de ponctuer le récit, de relancer l'intérêt, de donner envie de lire la suite. C'est une des clefs du suspense.

Le déroulement de la leçon

Les déterminants forment avec le nom le **GN minimal**. Celui-ci reste l'axe de la leçon. L'important est d'abord que les apprenants intègrent bien cette idée que tout déterminant est un constituant du GN, et qu'il est partie prenante dans les rapports qui unissent les membres de ce groupe. On aura donc intérêt, dans le premier temps, à montrer qu'il en est ainsi pour tous les déterminants, mais on n'abordera explicitement les trois autres, à savoir :

- le déterminant numéral cardinal (*six, trente et un...*) ;
- le déterminant indéfini (*certain, quelque, plusieurs, chaque, aucun, tout, tous...*) ;
- les déterminants exclamatifs et interrogatifs (*quel ? quel !*).

Il sera bon, toutefois, de les présenter au passage de façon que, lorsqu'ils les rencontreront, les apprenants sachent bien qu'ils font partie intégrante du GN. Il suffira pour cela de proposer de brefs exercices de substitution:

- *Les voitures de sport/ Trois voitures de sport/ Quelles voitures de sport ?/ Certains voitures de sport.*

Les déterminants possessifs. A part la leçon, on pourra ajouter, si on juge opportun, qu'au-delà de la marque de la possession, les déterminants

possessifs sont souvent utilisés de façon plus nuancée pour marquer une relation d'habitude, d'affection ou d'intérêt :

Il a raté son autobus/Ma vieille mère/Ton boucher

Les déterminants démonstratifs. Voici quelques précisions susceptibles d'être utilisées en classe :

- *ci* et *-là* ont des significations opposées : *-ci* marque la proximité (dans le temps et l'espace) ; *-là* marque l'éloignement.
- outre leur emploi ordinaire, les déterminants démonstratifs peuvent être utilisés pour :
 - marquer la proximité dans le temps : *Il viendra cette semaine.*
 - rappeler ce qui précède : *Nous avons pris le bus. Ce véhicule bondé me fatigue.*
 - traduire certains sentiments (admiration, mépris) : *Ce Paul est d'une maladresse !*

Séquence d'apprentissage - Utiliser les déterminants possessifs et démonstratifs

Fuite...

Quand il sent que sa faim s'est un peu calmée, il remplit ses poches de cerises, descend de l'arbre, et reprend son chemin en crachant des noyaux. Puis, il pense que les fascistes peuvent suivre la trace de ces noyaux et le rattraper. Mais personne ne peut être assez malin pour penser à cela, personne, pas un être au monde, sauf Loup Rouge. Eh bien, voilà : Pino laissera derrière lui une traînée de noyaux de cerises et le Loup Rouge finira bien par le retrouver, où qu'il soit! Il suffit de laisser tomber un noyau tous les vingt pas. Bien sur! Une fois dépassé ce petit mur, Pino mangera une cerise ; puis une autres près de ce vieux moulin à huile ; une autre après ce néflier : et ainsi de

suite jusqu'au sentir des nids d'araignées. Mais il n'a pas encore atteint le fossé que déjà les cerises sont finies : Pino comprend alors que le Loup Rouge ne le retrouvera jamais plus.

Italo Calvino, *Le Sentier des nids d'araignées*, Paris, Julliard, 1947

LA GRAMMAIRE DANS LE TEXTE

1. Cherche les articles. Relève-les, avec le nom qu'ils annoncent.
2. Par trois fois dans le texte, *le* n'est pas un article. A quelles lignes ?
Qu'est-ce qui permet de le dire ?
3. Dans la première phrase :

"Quand il sent que sa faim s'est un peu calmée, il remplit ses poches de cerises, descend de l'arbre, et reprend son chemin en crachant des noyaux."

Il y a trois noms communs précédés d'un petit mot qui n'est pas un article : lesquels ?

JE DECOUVRE LES NOTIONS

1. Les déterminants possessifs

Récris la première partie du texte (*Quand il sent...noyaux*) en remplaçant *il* par *tu*, puis par *vous*. Qu'est-ce qui change alors dans la phrase ?

On pourrait ainsi continuer :

- *Quand nous sentons que **notre** faim [...], nous remplissons **nos** poches [...] et reprenons **notre** chemin...*

- *Quand je sens que **ma** faim [...], je remplis **mes** poches [...] et reprends **mon** chemin...*

- *Quand ils sentent que **leur** faim [...], ils remplissent **leurs** poches [...] et reprennent **leur** chemin...*

Dans chaque cas, les noms *faim*, *poches*, *chemin* sont précédés d'un déterminant qui fournit une indication sur la personne qui les **possède**.

FICHE 1

- Un **déterminant possessif** introduit un non en donnant une indication sur la personne (ou l'animal...) qui possède et sur l'objet possédé.

On appelle parfois le déterminant possessif « **adjectif possessif** ». On peut classer les déterminants possessifs selon qu'ils sont :

- masculin singulier : *mon, ton, son, notre, votre, leur* ;
- féminin singulier : *ma, ta, sa, notre, votre, leur* ;
- pluriel (masculin ou féminin) : *mes, tes, ses, nos, vos, leurs* ;
- pluriel (masculin ou féminin) : *mes, tes ses, nos, vos, leurs*.

Remarques

1. Les déterminants possessifs au féminin singulier sont : *ma, ta, sa*. Mais lorsqu'un féminin singulier commence par une **voyelle** ou un **h muet**, on emploie : *mon, ton, son*.

Exemples : *une écharpe* —→ *mon écharpe, ton écharpe*
une histoire —→ *mon histoire, ton histoire*

2. **Leurs** placé devant un verbe n'est pas un déterminant possessif, c'est un **pronom**. *Mes chats ont faim, je leurs donne leurs croquettes*.

À ton tour!

1. Repère les déterminants possessifs et transforme les phrases.

- *Mes parents ont changé leur voiture.* —→ *Mon père...*
- *J'ai raté mon train.* —→ *Nous... Vous... Il...*

2. Souligne les déterminants :

Lorsque je le réprimande, mon chien baisse le museau. J'ai réservé une table sur la terrasse. Sa voiture était garée près de la poste. Elle avançait lentement dans son fauteuil roulant. Ses cheveux clairsemés encadraient son visage anguleux. Le commissaire examina mes papiers attentivement. Grand-père se renversa dans sa chaise longue et prit son journal. Une note d'inquiétude perçait dans sa voix. Ils traversèrent la rue en direction de leur voiture. Vous faites trop de bruit avec votre vieux scooter. Le maître distribue de matériel aux élèves ; il leur donne leur livre d'histoire et leurs feutres.

3. Mets au singulier les déterminants qui sont au pluriel et au pluriel ceux qui sont au singulier :

Mes chaussures sont neuves. Mon chien semble bien triste. J'achète le journal. Mes devoirs de grammaire sont beaucoup trop faciles. Ma camionnette bleue appartient à notre voisin.

2. Les déterminants démonstratifs

1. Relis cette phrase du texte : *Une fois dépassé **ce petit mur**, Pino mangera une cerise ; puis une autre près de **ce vieux moulin à huile** ; une autre après **ce néflier** : et ainsi de suite jusqu'au sentir des nids d'araignée.*

- a. Quel est le déterminant dans chacun des groupes nominaux en gras ?
- b. Quelle différence de sens introduit le déterminant entre : *ce néflier* et *une cerise* ?

2. Dans la phrase ci-dessus, remplace les déterminants des groupes indiqués en gras par un article. En quoi le sens, est-il modifié ?

FICHE 2

- Un **déterminant démonstratif** annonce un nom « comme si l'on montrait l'être ou la chose que ce nom désigne ».

On appelle parfois le déterminant démonstratif « **adjectif démonstratif** ».

Il existe trois déterminants démonstratifs :

- au masculin : *ce* ;
- au féminin : *cette* ;
- au pluriel (masculin et féminin) : *ces*.

Remarques

1. Devant une **voyelle** ou un **h muet**, *ce* devient *cet*.

cet ami, cet homme.

2. Les démonstratifs sont parfois complétés par *–ci* ou *–là*.

A cette époque-là... OÙ étiez-vous ces temps-ci ?

Outre leurs emploi ordinaire, les déterminants démonstratifs peuvent être utilisés pour :

a). marquer la proximité dans le temps : *Il viendra **cette** semaine.*

b). rappeler ce qui précède : Nous avons pris le bus. *Ce* véhicule bondé me fatigue.

c). traduire certains sentiments (admiration, mépris) :

Mon père, *ce* héros au sourire si doux (*Victor Hugo*)/ *Ce* Paul est d'une maladresse !

À ton tour!

1. Quelle différence apporte l'emploi du déterminant démonstratif dans ces phrases ?

- *Je voudrais acheter un livre et Je voudrais acheter **ce** livre.*
- *Il doit venir **ce** dimanche et Il doit venir un dimanche.*
- ***Cette** cravate lui fait envie et Une cravate lui fait envie.*

2. Indique la nature, le genre et le nombre des déterminants :

modèle : *cette voiture – cette : déterminant démonstratif, féminin, singulier. notre école, ce soir, cet ordinateur, cet hurluberlu, l’horloge, votre crayon, vos ballons, votre gomme*

EVALUATION

1. Relève les déterminants. Indique leur nature entre parenthèse.

Modèle : *La semaine dernière, notre équipe a fait le meilleur match de cette saison. **la** – article, **notre** – déterminant possessif, **cette** – déterminant démonstratif.*

La neige arrivait à nos chevilles. Cet homme ne m’est pas inconnu. Je l’ai déjà vu dans notre quartier. Ce soir, le ciel est noir de nuages. Elle conduisait lentement, son regard attentif parcourait la chaussée.

2. Remplace les pointillés par un déterminant (imagine plusieurs solutions) !

- ...lettre est arrivée...matin.
- Regarde...fleurs, elles viennent de...jardin.
- ... foire a lieu tous...mardis sur...place.
- Rends-moi... stylo et je te rendrai ... casquette.

3. Marque d’une croix les combinaisons possibles.

Déterminant	ton	votre	ce	vos	cet	tes	ces	sa
Nom								
sœur								
camarades								
matin								
ami								
chaussure								
gens								

4. Repère les groupes nominaux. Classe-les en trois groupes : ceux dont le déterminant est un article, ceux dont le déterminant est un déterminant possessif, ceux dont le déterminant est un déterminant démonstratif.

Cette année-là nous avons eu la première neige très tôt. Les pies avaient fait leur nid sur les branches basses de nos peupliers. Mon père avait tenu compte de cet avertissement pour son jardin. Il avait protégé ses derniers légumes avec de la paille. Notre petite mare a été gelée dès les premiers jours.

5. Dictée.

Chaque matin, mon père se levait avec le soleil. Parfois même un peu avant. Il évitait de faire du bruit pour ne pas nous réveiller. La veille, ma mère avait préparé son petit déjeuner qu'il avalait d'un trait. Je me souviens encore de cette délicieuse odeur de café, un peu amère, qui flottait dans la cuisine lorsqu'à notre tour, mes frères et moi, nous descendions. Je n'ai rien oublié de ces jours anciens et je crois bien qu'à cette époque-là, j'étais heureux.

Questions :

a). Relève tous les groupes nominaux dont le déterminant est un article. Souligne cet article.

b). Fais la même chose avec ceux dont le déterminant est :

- un déterminant possessif,
- un déterminant démonstratif .

c). Parmi les déterminants possessifs, quel sont ceux qui ne marquent pas vraiment la propriété ?

6. Relève les déterminants de ce poème, indique leur nature, leur genre et leur nombre.

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait décloisé
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu cette vèprée,

Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au votre pareil.

(Pierre de Ronsard, *Odes*)

CONCLUSIONS

Le déterminant se définit comme le mot qui doit nécessairement précéder le nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé³⁷ dans la phrase de base : GN= Dét. + N. Les déterminants constituent une classe de termes qui précèdent un substantif formant avec celui-ci un syntagme nominal. L'absence de déterminant devant un substantif dans un syntagme nominal correspond à des configurations syntaxico-sémantiques bien définies. La terminologie courante rassemble sous l'appellation générique de déterminants les articles définis, indéfinis, l'article partitif et les adjectifs démonstratifs, possessifs, interrogatifs, relatifs et numéraux. Sémantiquement, les déterminants participent à l'actualisation du nom, assurant leur passage de la langue au discours.

Pour l'étude des déterminants, la plupart des enseignants suivent la classification proposée dans *La grammaire méthodique du français*³⁸ distinguant les déterminants définis (article défini, adjectifs possessifs et démonstratifs), les déterminants indéfinis (article indéfini, adjectifs indéfinis, interrogatifs, relatifs et numéraux) et les cas d'absence du déterminant.

Les enseignants doivent aussi faire attention à bien souligner aux apprenants à ne pas confondre les déterminants et les pronoms, petites parties du discours dont les fonctions sont complètement différentes : le déterminant fonctionne toujours avec un nom qu'il détermine, le pronom fonctionne à la place du déterminant et du nom qu'il remplace :

mon livre – *mon* est un déterminant possessif ;

le mien est plus beau que le tien – *le mien* et *le tien* sont des pronoms possessifs remplaçant *mon livre* ou *ton livre*

³⁷ Pascale Hadermann, Annie Boone, Ann Van Slijcke, Michel Berré, *La syntaxe raisonnée*, collaborateur Marc Wilmet, Editions De Boeck Université, Paris, 2003, pag. 107

³⁸ Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, 1994

cette table est ronde, celle-ci est carrée – *cette* est un déterminant démonstratif, tandis que *celle-ci* est un pronom démonstratif.

le garçon mange une pomme – *le* est un déterminant défini

le garçon la mange – *la* est un pronom.

Cette confusion entre les déterminants et les pronoms est la plus fréquente erreur chez les apprenants que j'ai rencontrés pendant mon stage. Une autre confusion que j'ai rencontrée chez les apprenants roumains c'est aussi la confusion entre les deux appellations : *adjectif* et *déterminant*. Comme en roumain le terme d'*adjectif* signifie ce qu'en français on appelle *déterminant*, les apprenants ont la tendance parfois d'utiliser la même appellation :

Ton livre est ici – *ton*= déterminant possessif

Cartea ta est aici – *ta*= attribut adjectival

Aussi parce qu'on emploie toujours les vieux appellations, comme *adjectif démonstratif* et *adjectif possessif* - pour faciliter la transmissions des informations - les apprenants ont la tendance "d'oublier" la nouvelle appellation de déterminants.

La séquence d'apprentissage que j'ai proposée représente une mise en application des connaissances que j'ai accumulées pendant les trois années d'étude, des connaissances que je voudrais bien les utiliser dans le processus d'enseigner. On doit concentrer notre attention sur la responsabilité envers les apprenants et leurs besoins. C'est à partir de ce principe que j'ai conçu cette séquence, bien sur en essayant d'y insérer toutes les informations nécessaires.

Bien que les linguistes structurent d'une manière différente leurs grammaires, le principe d'après lequel on devrait se guider, comme enseignant, c'est de faire passer les informations d'une manière cohérente et utile aux apprenants.

BIBLIOGRAPHIE

1. BEACCCO, Jean-Claude, *Les dimensions culturelles des enseignements de langue-Des mots aux discours*, Paris : Hachette, 2000
2. BENTOLILA, Alain (coord.), *Collection L'île des mots. Exercices-Maîtrise de la langue-CE2-CM1*, Paris : Nathan, 2000
3. Idem, *Guide pédagogique, Maîtrise de la langue, cycle 3 – Grammaire. Orthographe. Conjugaison. Vocabulaire –*, Paris : Nathan, 2000
4. Idem, *Maîtrise de la langue, cycle 3*, Paris : Nathan, 2000
5. BENTOLIA, Alain, *Rapport de mission sur l'enseignement de la grammaire*, Paris, 5-Sorbonne, 2006
6. BERTUCCI, Marie-Madeleine et CORBBLIN, Colette (coord.), *Quel français à l'école ? Les Programmes de français face à la diversité linguistique*, Paris : L'Harmattan, 2004
7. BRAUN, Alain et CABILLAU, Jean-François, *Le français pour chacun-Grammaire interactive de la phrase et du texte*, 2^{ème} édition, Bruxelles : Edition Plantyn, 1993
8. BRAUN, Alain et CABILLAU, Jean-François, *Petite grammaire alphabétique pour le premier degré*, Bruxelles, Edition Plantyn, 1995
9. Cadre européen commun de référence pour les langues, *Apprentissage des langues et citoyenneté européenne*, Division des Politiques Linguistique Strasbourg, Paris : Edition Didier, 2001
10. CHARMEUX, Evéline, GRANDATY, Michel, MANIER-ROLAND, Françoise, BARON-FRET, Claudine, *La langue française-mode d'emploi. Observation réfléchie de la langue*, CM2, cycle 3, 3^{ème} année, Espagne : SEDRAP, 2004
11. CHARTRAND, Suzanne, SIMARD, Claude et SOL, Christian, *Grammaire de base*, Bruxelles : Edition De Boeck&Larcier, 2006

12. CHERODON, Christian, *Accès français – Guide de grammaire française*, Bruxelles : Edition De Boeck & Larcier, 1996
13. CHERODON, Christian, *Guide de grammaire française*, Paris - Lovain-la-Neuve : Edition Duculot, 1989
14. COURTILLON, Janine, *Elaborer un cours de FLE*, Paris : Hachette (Français Langue étrangère), 2003
15. Idem, *La nouvelle balle aux mots - La langue française*, Paris : Nathan, 1995
16. Idem, *Observation réfléchie de la langue française*, Paris, Nathan, 2006
17. CONTE, Bernard, KARABETIAN, Stéphane, *Grammaire. Lecture. CM1. CM 2*, Paris : Retz, 1995
18. DEFAYS, Jean- Marc avec la collaboration de Sarah DELTOUR, *Le français, langue étrangère et seconde-enseignement et apprentissage*, Belgique : Edition Mardaga, Hayen-Sprimont, 2003
19. DEMOGON, Jacques, LIPIANSKY, Edmond-Marc (coord.), *Guide de l'interculturel en formation*, Paris : Retz, 1999
20. ELALOUF, M.-L., *La détermination dans les grammaires scolaires-De la grammaire scientifique à la grammaire scolaire*, publication du groupe Grammaire scientifique du français, Université Paris VI.
21. ENGLEBERT, Annick, *L'article partitif- l'évolution des conditions d'emploi*, Université libre de Bruxelles, Belgique : Bruxelles, 1996
22. FOUILLADE, G., (coord.), *Grammaire française-cycle 3, CM*, Paris : Bordas, 2005
23. Idem, *Grammaire française-Livre de maître-CM*, Paris : Bordas, 2005
24. Idem, *Grammaire du texte au mot-CM, cycle des approfondissements*, Programme 1995, Paris : Bordas, 1996

25. GOBBE, Roger - TORDOIRE, Michel, *Manuel de grammaire française (Grammaire de la phrase)*, 2^{ème} édition, Bruxelles : Edition Plantyn, 1984
26. GREVISSE, Marie-Anne, *La grammaire, c'est facile! Code grammatical français*, 2^{ème} édition augmentée, Paris-Gembloux : Edition Duculot, 1986
27. GREVISSE, Maurice, *Le bon usage*, 13^{ème} édition réfondue par André Goose, Paris-Louvain-le-Neuve : Edition Duculot, 1953
28. GREVISSE-GOSSE, *Nouvelle grammaire française*, 3^{ème} édition, fondateur Jean-Pâque, Louvain-le-Neuve : Edition Duculot, 1955
29. GREVISSE, Maurice et GOSSE, André, *Nouvelle grammaire française*, 2^{ème} tirage, Paris-Gembloux : Edition Duculot, imprimé en Belgique sur les presses Duculot, 2002
30. HAGEGE, Claude, *L'enfant aux deux langues*, Paris : Editions Odile Jacob, 1996
31. HOUT, Hélène, *Morphologie. Forme et sens des mots du français*, 2^{ème} édition, Paris : Edition Armand Colin-Sedes, 2001
32. LUCAS, Jean-Claude, LUCAS, Janine Leclec'h et MEUNIER, Robert, *A portée des mots. Français- conforme aux nouvelles orientations, CM2- cycle 3, niveau 3*, Paris : Nathan, 2002
33. Idem, *Grammaire et expression-555exercices-CLR, Niveau CM*, Paris : Hachette Education, 1996
34. MARTINET, Gilles, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris : Edition Didier-Crédif, 1979
35. MITTERAND, Henri (coord.) *Guide pédagogique, cycle 3, CM2 - Grammaire, Vocabulaire, Orthographe, Conjugaison. Expression écrite et production des textes*, Paris : Nathan, 1996

36. MITTERAND, Henri, *La nomenclature grammaticale (version 1975)*, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III), Paris, 1975
37. OLIVET, Pellisson, *Histoire de l'Académie française (avec une introduction, des éclaircissements et des notes par M. C. L. Livet)*, Genève/Paris : Slatkine, 1989
38. RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, 3^{ème} édition, Paris : Presse Universitaire de France, Linguistique Nouvelle-Quadrige, 2003
39. SAUVAGEOT, Aurélien, *Français d'hier ou français de demain ?* *Collection Langues en questions*, dirigée par Alain Fantapié et Bernard Lecherbonnier, Paris : Edition Fernard Nathan, 1978
40. TOURATIER, Christian, *Analyse et théorie syntaxique*, Provence : Publications de l'Université de la Provence, 2005
41. VIGNER, Gérard (coord.), *Elaborer un cours de FLE*, Paris : Hachette, 2003
42. WILMET, Mark, *Grammaire critique du français*, 2^{ème} édition, Paris-Bruxelles : Edition De Boeck&Larcier, 1998

REVUES CONSULTÉES

1. CAUSA, Mariella (coord.), *Formation initiale en français langue étrangère : actualité et perspectives*, dans *Le Français dans le monde : recherches et applications*, nr. 41, Paris, janvier 2007, pag. 191
2. GAIFFE, Bertrand, REBOULE, Anne & ROMARY, Laurent, *Références et gestion du dialogue*, dans *Actes du colloque TALN'94*, Marseille, 7-8 avril 1994, pag. 134-150
3. THIRCUIR, Dejean-Charlotte (coord.), *Les échanges en ligne dans l'apprentissage et la formation*, dans *Le Français dans le monde*, Paris, Juillet 2006, Vol.40, pag. 151-161,

ŒUVRES CITÉES

1. BACHELARD, Gaston, *La poétique de l'espace*, Paris : Quadrige-Ruf, 2005
2. BALZAC DE, Honoré, *Gobseck*, Paris : Gallimard, Collection *La Pléiade*, 1976
3. Idem, *Illusions Perdues*, Bruxelles : Société belge de Librairie-Hauman, Cattoir, 1837,
4. BARTHS, Roland, *Sur Racine*, Paris : Seuil, 1963
5. BEAUMARCHAIS, *Le mariage de Figaro*, Paris : Éditions Gallimard, collection Folio Classique, 2002,
6. CAMUS, Albert, *La chute*, Paris : Gallimard, Collection Folio, 1973
7. CALVINO, Italo, *Le Sentier des nids d'araignées*, Paris : Julliard, 1947
8. CHATEAUBRAIND, François-René, *Génie du christianisme*, Paris : Lefèvre, 1829
9. DELACROIX, Eugène, *Journal*, Paris : Editeur Plon, Collection *Les mémorables*, 1996
10. GOLDMAN, Lucien, *Le dieu caché*, Paris : Gallimard, 1959
11. FAURE, Elie, *L'histoire de l'art antique*, Paris: Éditions Denoël, 1992
12. FLAUBERT, Gustave, *L'éducation sentimentale*, Paris : Éditions Gallimard, collection Folio Classique, 2002
13. FRANCE, Anatole, *Lys Rouge*, Paris : Editeur Calmann-Lévy, 1994
14. KUNDERA, Milan, *La vie est ailleurs*, Paris : Éditions Gallimard, Collection Folio, 2000
15. LAGARDE et MICHARD, *XIXème siècle*, Paris : Bordas, Collection *Textes et Littérature*, 1964
16. LA FONTAINE, Jean, *Fables*, Paris : Nathan, 2005

17. LESAGE, *Gil Blas*, Paris : Editeur Folio, Collection Le livre de Poche, 2006
18. MARIVAUX, *La vie de Marianne*, Paris : Flammarion, 1999
19. MICHAUX, Henri, *Misérable miracle. La mescaline*, Paris : Gallimard, Nouvelle édition revue et augmentée, 1972
20. MONTESQUIEU, *L'esprit des lois*, Paris: Éditions Gallimard, 1995
21. Idem, *Lettres persanes*, Paris : Gallimard, 2003
22. MUSSET DE, Alfred, *Poésies nouvelles*, Paris : Flammarion, 1999
23. NERVAL DE, Gérard, *Myrtho*, Paris : In Libro Veritas, 2005
24. Idem, *Sylvie*, Paris : Editeur Le livre de Poche, 1999
25. PAINVIN, Patricia, *Le Scribe*, Magazine de la section Egypte de l'Union des Français à l'Étranger, nr. 116, Mai-Juin 2006
26. RIMBAUD, Arthur, *Le dormeur du val*, Paris : Éditions Gallimard, 2002
27. ROPS, Daniel, *Saint Vicente de Paul*, London: Edition Burns, Oates & Washburn, 1957
28. ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Les confessions*, Paris : Flammarion, 1998
29. SARTRE, Jean-Paul, *La Nausée*, Paris : Gallimard, 1998
30. STAEL, *Allemagne*, Paris : Flammarion, 1999
31. TAMMASAARE, Anton-Hansen, *La colline du voleur*, Paris : Editeur Gaia, 2009
32. VOLTAIRE, *Zadig*, Paris : Editeur Folio, Collection Le livre de Poche, 2001
33. VOLTAIRE, *Lettres philosophiques*, Paris : Editeur Mille et une nuits, 1999

DICTIONNAIRES

1. Larousse, 2002
2. Le Littré, 2001
3. Le Petit Robert, 2008

SITES

<http://www.eurydice.org> (enseignement en Europe)

<http://www.lexilogos.com/>

<http://www.cnrtl.fr/definition/>